



BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI

2020

RAPPORT SUR LA  
STABILITE FINANCIERE

EXERCICE 2020 – NUMERO 6



# SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	iv
LISTE DES ENCADRES.....	v
LISTE DES ANNEXES.....	v
LISTE DES ACRONYMES.....	vi
MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.....	vii
VISION.....	vii
PREFACE.....	viii
RESUME.....	ix

## CHAPITRE 1 : ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE MONDIAL, REGIONAL ET NATIONAL ..... 2

1.1. Environnement économique mondial.....	2
1.2. Environnement économique en Afrique Subsaharienne.....	3
1.3. Environnement économique dans la CEA.....	5
1.4. Environnement intérieur.....	6
1.4.1. Croissance économique.....	6
1.4.2. Inflation et taux d'intérêt.....	6
1.4.3. Base monétaire, masse monétaire et ses contreparties.....	7
1.4.4. Finances publiques.....	7
1.4.4.1. Dette publique.....	8
1.4.4.1.1. Dette intérieure.....	8
1.4.4.1.2. Dette extérieure.....	8
1.4.5. Evolution des prêts au secteur privé.....	9
1.4.6. Endettement des entreprises et des ménages.....	9
1.5. Défis pour la stabilité financière du Burundi.....	10
1.5.1. Augmentation de la dette publique.....	10
1.5.2. Evolution de la production et des cours des produits de base.....	11
1.5.2.1. Evolution de la production des produits de base.....	11
1.5.2.2. Evolution des cours des produits de base.....	11
1.5.2.3. Exposition du secteur bancaire vis-à-vis des produits de base.....	12
1.5.3. Amenuisement des réserves de change.....	12
1.5.4. Chute de la croissance dans les principaux pays partenaires commerciaux.....	13
1.5.5. Résumé des contraintes économiques du Burundi.....	14

## CHAPITRE 2 : EVOLUTION DU SYSTEME FINANCIER ..... 16

2.1. Structure du système financier.....	16
2.2. Secteur bancaire.....	17
2.2.1. Situation du secteur bancaire.....	17
2.2.1.1. Emplois du secteur bancaire.....	17
2.2.1.2. Ressources du secteur bancaire.....	18
2.2.2. Qualité du portefeuille crédit.....	19
2.2.3. Adéquation des Fonds propres.....	21
2.2.4. Liquidité.....	22
2.2.5. Risque de marché.....	22

2.2.6. Rentabilité du secteur bancaire .....	22
2.2.7. Tests de résistance .....	24
2.3. Secteur de la Microfinance.....	25
2.3.1. Ressources du secteur de la Microfinance.....	26
2.3.2. Emplois du secteur de la Microfinance .....	26
2.3.3. Structure des financements par secteur .....	27
2.3.4. Qualité du portefeuille crédit .....	28
2.3.5. Adéquation des Fonds propres du secteur de la Microfinance.....	28
2.3.6. Liquidité du secteur de la Microfinance .....	28
2.3.7. Rentabilité du secteur de la Microfinance .....	29
2.3.8. Exposition du secteur de la microfinance envers le secteur bancaire .....	29
2.3.9. Principaux risques des IMFs .....	29
2.3.9.1. Risque opérationnel des IMFs .....	29
2.3.9.2. Défis à la gouvernance des IMFs .....	30
2.4. Services financiers numériques .....	30
2.5. Risque opérationnel lié aux services financiers numériques .....	31

### **CHAPITRE 3 : DEVELOPPEMENTS DU MARCHE MONETAIRE ET DES INFRASTRUCTURES DE MARCHE..... 34**

3.1. Marché monétaire .....	34
3.1.1. Apports de liquidité par la BRB.....	34
3.1.2. Marché des titres du Trésor.....	35
3.1.3. Marché interbancaire .....	36
3.1.4. Taux d'intérêt sur les crédits et les dépôts .....	37
3.2. Activités de la chambre de compensation.....	38
3.3. Système de règlement-livraison des titres.....	38

### **CHAPITRE 4 : EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE ..... 41**

4.1. Régulation du secteur bancaire .....	41
4.2. Régulation du marché des capitaux .....	41
4.3. Régulation des compagnies d'assurance .....	41
4.3.1. Règlement n°001 du 18 août 2020 portant paiement des primes d'assurance et constitutions des provisions pour créances.....	41
4.3.2. Règlement n°002 du 28 octobre 2020 fixant les conditions d'autorisation, d'exercice et de radiation des experts, commissionnaires d'avaries et actuaires.....	41
4.3.3. Loi N°1/06 du 17 juillet 2020 portant révision de la loi N°1/02 du 07 janvier 2014 portant Code des assurances du Burundi.....	42
4.4. Cadre réglementaire dans le cadre de la politique monétaire .....	43

### **PERSPECTIVES ..... 45**

### **ANNEXES..... 46**

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Risques sur la stabilité financière en 2020 .....	x
Tableau 2 : Croissance du PIB dans les pays de la CEA (%).....	5
Tableau 3 : Taux d'inflation* et taux d'intérêts** .....	7
Tableau 4 : Déficit budgétaire dans les pays de la CEA (% du PIB) .....	8
Tableau 5 : Titres du Trésor et créances sur le secteur privé.....	9
Tableau 6 : Dettes des ménages et des entreprises (% du PIB).....	9
Tableau 7 : Endettement net des ménages et des entreprises (MBIF) .....	10
Tableau 8 : Dette Publique dans les pays de la CEA (% du PIB) .....	11
Tableau 9 : Réserves de change des pays de la CEA (Mois d'importation).....	13
Tableau 10 : Croissance du PIB dans les principaux pays partenaires du Burundi (%).....	13
Tableau 11 : Evolution du taux de prêts non performants au niveau de la CEA.....	20
Tableau 12 : Evolution du ratio de liquidité.....	22
Tableau 13 : Concentration des Actifs des IMF's (MBIF) .....	26
Tableau 14 : Qualité du portefeuille crédit .....	28

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la dette publique du Burundi.....	8
Graphique 2 : Evolution des cours du café, du thé et de l'or (USD) .....	12
Graphique 3 : Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi .....	14
Graphique 4 : Evolution de la structure du système financier .....	16
Graphique 5 : Structure des emplois (%).....	17
Graphique 6 : Structure des ressources (%) .....	18
Graphique 7 : Evolution du ratio des prêts non performants (%) .....	19
Graphique 8 : Structure des créances impayées au Burundi (%).....	20
Graphique 9 : Taux de provisionnement des créances non performantes .....	20
Graphique 10 : Adéquation des fonds propres.....	21
Graphique 11 : Répartition du Produit Net Bancaire (%).....	22
Graphique 12 : Soldes Intermédiaires de Gestion (Mds de BIF) .....	23
Graphique 13 : Frais généraux (MBIF) et Coefficient d'exploitation (%) .....	23
Graphique 14 : Répartition des ressources des IMFs .....	26
Graphique 15 : Evolution des emplois des IMFs.....	27
Graphique 16 : Répartition du crédit par secteur d'activité .....	27
Graphique 17 : Evolution des fonds propres.....	28
Graphique 18 : Evolution des indicateurs de rentabilité des IMFs.....	29
Graphique 19 : Evolution des transactions effectuées par les établissements de paiement.....	30
Graphique 20 : Nombre de comptes des établissements de paiement.....	31
Graphique 21 : Liquidité bancaire (Moyenne mensuelle en MBIF).....	34
Graphique 22 : Liquidité bancaire vs refinancement .....	35
Graphique 23 : Apports de liquidité par appel d'offres de liquidité .....	35
Graphique 24 : Encours des titres du Trésor détenus par le secteur bancaire.....	36
Graphique 25 : Opérations sur le marché interbancaire.....	36
Graphique 26 : Taux moyens débiteur et créateur.....	37
Graphique 27 : Opérations de la chambre de compensation .....	38
Graphique 28 : Evolution des titres du Trésor traités via le CSD .....	39

## LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Modernisation des Systèmes de Paiement.....	39
---	----

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : EAC, Indicateurs de Solidité Financière.....	47
Annexe 2 : Indicateurs de Solidité Financière pour les Etablissements de crédit.....	48
Annexe 3 : PIB aux prix constants (Mds de BIF).....	49
Annexe 4 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques.....	50
Annexe 5 : Evolution des critères de convergence au Burundi.....	51
Annexe 6 : Structure de la dette publique.....	52

## LISTE DES ACRONYMES

ACH	: Automated Clearing House
ARCA	: Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances
BIF	: Francs Burundi
BRB	: Banque de la République du Burundi
B&EF	: Banque et Etablissements financiers
CEA	: Communauté Est Africaine
CIP	: Centrale des Incidents de Paiement
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
CSD	: Central Securities Depository
Etc.	: Et Cetera
Ets	: Etablissement
FMI	: Fonds Monétaire International
FP	: Fonds Propres
IMFs	: Institutions de Microfinance
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
Kg	: Kilogramme
MBIF	: Millions de francs Burundi
Mds	: Milliards
MFBPE	: Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique
NB	: Notez Bien
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNB	: Produit Net Bancaire
PNP	: Prêts Non Performants
p.pc.	: Point de pourcentage
REPSS	: Regional Electronic Payment and Settlement System
ROA	: Return on Assets
ROE	: Return on Equity
RTGS	: Système de Paiement et de Règlement en Temps Réel
SACCOS	: Savings and Credit Cooperative Organizations
T	: Tonnes
Trim.	: Trimestre
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USD	: United States Dollar
%	: Pourcentage

## MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

La Banque de la République du Burundi exécute les missions suivantes :

1. Définir et mettre en œuvre la politique monétaire ;
2. Définir et mettre en œuvre le régime de change ;
3. Détenir et gérer les réserves officielles de change ;
4. Réglementer et superviser les banques, les établissements financiers et les institutions de microfinance ;
5. Emettre les billets de banque et les pièces de monnaie ;
6. Promouvoir un système financier stable et solide ;
7. Promouvoir un système de paiement national fiable, efficient et solide ;
8. Agir en qualité de Caissier de l'Etat ;
9. Réaliser toute autre tâche prévue par les statuts qui la régissent ;
10. Réaliser toute tâche que toute autre loi confierait à la Banque, sous réserve de sa compatibilité avec son autonomie.

## VISION

La BRB, une Banque Centrale moderne dotée de compétences techniques capables d'impulser l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour un développement durable de l'économie burundaise



**E**n 2020, la pandémie du COVID-19 a accru les incertitudes des marchés financiers au niveau mondial. Bon nombre de juridictions ont pris des mesures pour contenir les vulnérabilités qui ont pesé sur le système financier.

Au cours de l'exercice 2020, la Banque de la République du Burundi a continué à assurer la promotion d'un système financier stable et solide en vue de contenir les effets des vulnérabilités qui ont pesé sur le système financier du Burundi. Ainsi, la Banque a contribué à la mise en œuvre des politiques économiques propices à la stabilité macro-économique et au développement harmonieux du pays.

Ce sixième rapport sur la stabilité financière portant sur l'exercice 2020 présente les vulnérabilités ayant pesé sur le système financier burundais ainsi que des mesures prises par la Banque de la République du Burundi pour contenir leurs effets.

**Jean CIZA**

**Gouverneur**

## RESUME

En 2020, la croissance économique mondiale a considérablement ralenti sous l'effet des conséquences de la pandémie du COVID-19. Pour contenir cette pandémie, promouvoir la reprise économique et assurer la stabilité du système financier, des mesures ont été adoptées dans plusieurs pays, malgré qu'elles ont entraîné une augmentation des vulnérabilités sur les systèmes financiers entre autres l'endettement élevé des entreprises, l'augmentation de la dette souveraine, la fragilité du secteur des institutions financières non bancaires et les difficultés d'accès au marché pour certaines économies en développement.

Au niveau de l'Afrique subsaharienne, l'activité économique s'est sensiblement détériorée, en liaison avec une conjoncture extérieure moins favorable pour les pays exportateurs des produits de base et ceux dépendant du tourisme. Grâce à des soutiens des Etats et des Banques centrales, les systèmes financiers des pays d'Afrique Subsaharienne sont demeurés résilients.

Au niveau de la Communauté Est Africaine, la croissance économique a décéléré suite aux effets de la Covid-19. Des vulnérabilités ont pesé sur le système financier notamment l'augmentation sensible du niveau de l'endettement public de la région en pourcentage du PIB. Malgré ces vulnérabilités, les banques de la région sont restées largement résilientes aux conséquences de la pandémie en liaison avec le niveau de fonds propres et de la liquidité adéquate.

Au Burundi, l'activité économique s'est contractée, suite à une baisse de la production dans le secteur tertiaire. Les principales sources de vulnérabilité du système financier burundais identifiés en 2020, sont dues au contexte macroéconomique intérieur et extérieur. Les risques d'origine intérieure sont liés à l'augmentation de l'endettement public, la baisse de la production des produits de base et à l'amenuisement des réserves de change. Les vulnérabilités provenant de l'extérieur sont dues à la baisse de la croissance économique dans les principaux pays partenaires commerciaux du Burundi et la baisse des cours de certains produits de base.

Pour contenir les effets du Covid-19, soutenir l'économie et assurer la stabilité du système financier, la Banque de la République du Burundi a mené une politique monétaire accommodante visant à soutenir le financement des secteurs porteurs de croissance et à fournir de la liquidité aux établissements de crédit. En outre, le cadre réglementaire régissant les activités du système financier a été renforcé. Grâce à ces mesures, le système financier burundais, disposant d'un niveau suffisant de fonds propres et des coussins de liquidité élevés, est resté résilient et solide.

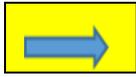
Concernant les perspectives d'avenir, la Banque de la République du Burundi compte continuer à prendre des mesures de politique monétaire accommodante et financière pour remédier aux vulnérabilités qui pourraient peser sur le système financier et promouvoir à la fois, la stabilité financière et la reprise économique.

**Tableau 1 : Risques sur la stabilité financière en 2020**

Risque lié à l'augmentation de l'endettement public



Risque lié à l'amenuisement des réserves de change



Risque lié à une baisse de la production et des cours des produits de base



Risque lié à une baisse de la croissance économique dans les principaux pays partenaires commerciaux du Burundi

**Légende :**

Risque systémique très élevé



Risque systémique élevé



Risque systémique modéré



Risque systémique faible

NB : La couleur et la flèche indiquent respectivement l'intensité et la direction du risque.

# 1

## CHAPITRE 1 : ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE MONDIAL, REGIONAL ET NATIONAL

## CHAPITRE 1 : ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE MONDIAL, REGIONAL ET NATIONAL

### 1.1. Environnement économique mondial

La pandémie du COVID-19 a été dévastatrice dans le monde entier en 2020. Des millions de vies humaines ont péri et les populations ont été confrontées à de profonds changements de style de vie. Les mesures qui ont été adoptées dans plusieurs pays, pour contrecarrer la propagation de la pandémie dont la limitation des déplacements de la population et la distanciation sociale, ont handicapé tous les aspects de la vie. Ces restrictions ont rompu les chaînes d'approvisionnement mondiales, fléchi la demande des biens et des services importés, réduit les flux touristiques, etc.

La croissance mondiale a considérablement ralenti sous l'effet des conséquences de cette pandémie. Ce choc a eu pour conséquence immédiate une brutale chute boursière, se traduisant par la détérioration des perspectives économiques, ainsi qu'un arrêt brutal des émissions de titres sur les marchés d'actions et d'obligations. Toutefois, l'ampleur des conséquences a été divergente d'une région à une autre.

Dans les économies avancées, la croissance s'est sensiblement contractée à -3,3% en 2020 contre 2,8% en 2019, en liaison avec la baisse des exportations surtout au premier semestre. La croissance des pays de la zone Euro a fléchi de 1,3% en 2019 à -7,2% en 2020<sup>1</sup>. La croissance des Etats-Unis a aussi reculé de 2,2% à -3,5% en 2020. Au Japon, l'activité a sensiblement fléchi, à -4,8% en 2020 contre 0,3% en 2019. Dans les économies émergentes et en développement, la croissance a sensiblement reculé, particulièrement dans les pays émergents d'Asie (-1,0 contre 5,3% en 2019), d'Europe (-2,0 contre 2,4% en 2019) et

d'Afrique Sub-Saharienne (-1,9 contre 3,2% en 2019).

Les pertes de la production ont été particulièrement importantes pour les pays dépendants du tourisme et de l'exportation des produits de base. Au Moyen-Orient et en Asie Centrale, l'activité économique a reculé de 1,4% en 2019 à -2,9% en 2020, en liaison avec les effets de la pandémie et la baisse considérable des prix du pétrole.

La pandémie a accru les incertitudes au niveau des marchés financiers, à des niveaux proches de celles de la crise financière mondiale de 2007-2008. Les taux d'intérêt se sont profondément détériorés et les actifs financiers se sont dépréciés, ce qui a augmenté sensiblement l'aversion mondiale au risque.

Au troisième trimestre 2020, le commerce des marchandises a fortement repris, mais le secteur des services est demeuré frappé par la baisse continue des flux touristiques due à la recrudescence des restrictions des mouvements de la population. Au quatrième trimestre de 2020, l'activité a rebondi bien au-delà des prévisions antérieures dans les économies avancées et émergentes suite au maintien des conditions financières mondiales globalement accommodantes et des politiques de soutien massif ayant assoupli les conditions de crédit aux ménages et aux entreprises dans bon nombre de pays<sup>2</sup>. Les risques liés à la stabilité financière ont ainsi été maîtrisés et les marchés boursiers se sont redressés.

Les banques ont toujours démontré une certaine résilience face à la pandémie. Elles disposaient d'un niveau suffisant de fonds propres et des coussins de liquidité élevés suite aux réformes réglementaires implémentées

<sup>1</sup> <https://www.oecd-ilibrary.org>

<sup>2</sup> Global Financial Stability Report, April 2021.

juste après la crise financière mondiale de 2007-2008.

Néanmoins, ces conditions financières assouplies, combinées à des soutiens continus de la croissance, ont alimenté une augmentation de l'appétit pour le risque. Les risques de crédit ont augmenté et le volume des prêts improductifs s'est accru, ce qui a constitué une menace à la baisse sur la rentabilité de certains systèmes bancaires. L'accroissement de l'endettement des entreprises, stimulé par des conditions financières faciles, pourrait poser un sérieux problème sur la stabilité du système financier mondial. Ainsi, la stimulation de l'activité économique à court terme pourrait s'accompagner d'une hausse des vulnérabilités et d'une baisse de la croissance à l'avenir.

Il faut aussi noter que le système financier mondial est demeuré exposé aux vulnérabilités financières qui ont prévalu bien avant l'apparition de la pandémie, notamment l'endettement élevé des entreprises, l'augmentation de la dette souveraine, la fragilité du secteur des institutions financières non bancaires et les difficultés d'accès au marché pour certaines économies en développement<sup>3</sup>. L'exposition élevée à ces vulnérabilités financières, peut susciter des répercussions sur la confiance et mettre en danger la stabilité financière, en particulier dans les marchés émergents<sup>4</sup>.

Des mesures d'accompagnement demeurent nécessaires pour remédier à ces vulnérabilités et promouvoir à la fois, la stabilité financière et la reprise économique. Concernant les perspectives d'avenir, des incertitudes demeurent surtout autour de l'évolution de la pandémie du COVID-19 et l'impact des politiques mis en place pour limiter les dommages de cette dernière. La Communauté

scientifique mondiale s'est mobilisée pour mettre en place des vaccins pour prévenir cette pandémie. L'efficacité de certains vaccins vers la fin de l'année 2020, avait suscité un espoir d'un possible revirement de la pandémie surtout dans les économies développées les plus frappées. Néanmoins, de nouvelles vagues et variantes du virus ne cessent d'apparaître, suscitant des incertitudes sur les perspectives. Selon les prévisions du FMI, la croissance mondiale pourrait croître à 5,5% en 2021 et à 4,2% en 2022 en raison des retombées positives attendues des vaccins.

## 1.2. Environnement économique en Afrique Subsaharienne

L'Afrique subsaharienne n'a pas été épargnée par la crise sanitaire qui a endeuillé le monde au cours de l'année 2020. L'activité économique de la région s'est sensiblement détériorée, passant de 3,2% en 2019 à -1,9% en 2020, en liaison avec une conjoncture extérieure moins favorable pour les pays exportateurs des produits de base et ceux dépendant du tourisme, et des catastrophes naturelles qui ont perturbé l'activité dans un certain nombre de pays.

Néanmoins, le niveau de croissance atteint à la fin de l'année revêt une nette amélioration par rapport aux moindres estimations des prévisions antérieures, qui chiffrait la croissance de la région à -3,0% en 2020. Ceci grâce à une amélioration rapide de l'économie mondiale au second semestre de 2020<sup>5</sup> qui a eu des retombées positives dans la région via l'accroissement du commerce, la hausse des prix des produits de base et une reprise d'entrées de capitaux.

L'activité économique s'est contractée dans les principales économies de la région, notamment au Nigeria (-1,8% en 2020 contre 2,2% en

particulièrement en Chine, ce qui a été à l'origine d'une reprise graduelle des prix des produits de base.

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Ibidem

<sup>5</sup> Au second semestre 2020, le confinement strict se terminait petit à petit à travers le monde et

2019), en Angola (-4,0% en 2020 contre -0,6% en 2019), en Afrique du Sud (-7,0% en 2020 contre 0,2% en 2019), au Kenya (0,1% en 2020 contre 5,4% en 2019), au Gabon (-1,8% en 2020 contre 3,9% en 2019), à Madagascar (-4,2% en 2020 contre 4,4% en 2019), en Zambie (-3,5% en 2020 contre 1,4% en 2019), etc. La croissance de la région est estimée à 3,4% en 2021, soutenue par la reprise de la consommation privée et de l'investissement ainsi qu'une amélioration des exportations et des prix du pétrole.

Malgré les effets de la pandémie du COVID-19, la croissance de l'Ethiopie est demeurée positive (6,1%) en 2020, mais faible par rapport à 2019 (9,0%). Le maintien d'une croissance positive a été principalement soutenu par l'amélioration des conditions économiques globales au second trimestre de 2020. Néanmoins, l'incertitude liée au COVID-19, la récente invasion des criquets et les conséquences néfastes des conflits au Tigré pourront peser négativement sur la production agricole et les activités non agricoles.

Le taux d'inflation moyen de la région a varié de 9,6% en 2019 à 11,1% en 2020, reflétant principalement la hausse des prix des denrées alimentaires dans certains pays comme le Ghana, la dépréciation de la monnaie en Angola et en Zambie ; et, une montée des prix de l'énergie vers la fin de l'année 2020<sup>6</sup>. Ce taux d'inflation est de loin supérieur à celui des Unions monétaires d'Afrique de l'Ouest. Au niveau de l'UEMOA, le taux d'inflation est passé de -0,6% en 2019 à 2,2% en 2020 et de 1,8% à 2,8% dans la zone CEMAC.

Grâce à des soutiens massifs exceptionnels des Etats, les systèmes financiers des pays d'Afrique Subsaharienne sont demeurés résilients. Néanmoins, les indicateurs de solidité financière se sont légèrement détériorés. Selon le rapport sur les perspectives

régionales de l'Afrique Subsaharienne d'Avril 2021, le ratio de solvabilité de la région a légèrement baissé d'une année à l'autre, passant de 17,6% en 2019 à 17,4% en 2020. Le ratio moyen des prêts non performants de la région a légèrement augmenté, de 7,2% à fin 2019 à 8,3% en octobre 2020 mais toujours en dessous de la moyenne de 2018. Nonobstant, la persistance de la pandémie risque de poser un problème d'augmentation des prêts non performants tout en compromettant la solvabilité des banques.

Au cours de l'année 2020, les autorités de contrôle de certains pays d'Afrique subsaharienne comme le Botswana, le Ghana et la Namibie ont autorisé leurs banques à utiliser leurs coussins de fonds propres contracycliques pour faire face à la crise. D'autres, comme la Zambie, l'Ouganda, le Lesotho et les pays de l'UEMOA, ont prolongé les délais pour se conformer à certains principes et exigences prudentielles. En même temps, d'autres ont restreint la distribution des dividendes afin de renforcer le niveau des fonds propres des banques (le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda, l'Afrique du Sud, le Lesotho, la Guinée Conakry, le Bénin, les pays de la CEMAC et ceux de l'UEMOA).

La période de la pandémie a élargi les expositions des secteurs bancaires vis-à-vis des Etats dans de nombreux pays. Bon nombre de pays de la région dont l'Ouganda, le Soudan du Sud, le Ghana, l'Ile Maurice, le Nigéria et la République Démocratique du Congo, etc., ont fait recours à leurs Banques centrales pour financer les dépenses croissantes de l'Etat. Les prêts à l'Etat (3,0% du PIB) ont presque atteint le double des prêts au secteur privé (1,5% du PIB)<sup>7</sup>.

Les prêts directs de la Banque centrale à l'Etat peuvent compromettre l'efficacité à long terme des politiques de la Banque centrale et son

<sup>6</sup> Sub-Saharan Africa Regional Economic Outlook, April 2021.

<sup>7</sup> Sub-Saharan Africa Regional Economic Outlook, April 2021.

indépendance, et ainsi saper son engagement à contenir l'inflation. En effet, l'Etat étant l'emprunteur dont le risque de défaut est généralement réduit, ses prêts concurrencent ceux d'autres emprunteurs classiques et finit par les évincer du marché du crédit. Dans certaines circonstances, cette éviction peut nourrir une hausse de l'inflation.

Il est vrai que dans des circonstances exceptionnelles, l'Etat peut ne pas être en mesure d'obtenir d'autres formes de financement, mais, les pays devraient s'abstenir de ce mode de financement et n'y recourir qu'en dernier lieu. Ainsi, les prêts à l'Etat devraient être limités dans le temps et basés sur un plan de remboursement explicite à moyen terme.

### 1.3. Environnement économique dans la CEA

La croissance économique de la CEA a décéléré en 2020, se fixant à -0,2% contre 6,5% en 2019, suite à une conjoncture extérieure moins favorable liée à des restrictions qui ont été adoptées pour limiter la propagation de la pandémie du COVID-19. Le taux d'inflation a légèrement augmenté, passant de 4,0 en 2019 à 4,5% en 2020. La moyenne des réserves en mois d'importation de la sous-région a légèrement diminué et s'est fixée à 4,5 contre 5,4 en 2019, mais des disparités subsistent entre pays, certains ayant des moyennes inférieures à la norme de 4,5 mois d'importation. Le déficit courant extérieur est passé de 5,1 en 2019 à 5,4% en 2020.

**Tableau 2 : Croissance du PIB dans les pays de la CEA (%)**

	2016	2017	2018	2019	2020
Burundi*	3,2	3,8	5,3	4,5	-0,5
Kenya	5,9	4,9	6,3	5,6	-0,1
Ouganda	2,3	5,0	6,3	4,9	-2,1
Rwanda	6,0	6,1	8,6	10,1	-0,2
Tanzanie	6,9	6,8	7,0	6,3	1,0
CEA-5	5,4	5,6	6,6	6,5	-0,2
Sud Soudan	n.d.	-6,6	-1,9	0,9	-6,6

*Source :* FMI, Perspectives Economiques Régionales, Afrique Subsaharienne, avril 2021

\*MFBPE, Document de cadrage macroéconomique, avril 2021

Le niveau de la dette publique de la région en pourcentage du PIB a sensiblement augmenté, passant de 50,0% en 2019 à 55,2% en 2020, suite à la hausse du niveau d'endettement dans quatre (4) pays de la région, en Ouganda (45,7% contre 37,3% en 2019), au Rwanda (61% contre 51% en 2019), au Burundi (58,4% contre 52,5% en 2019) et au Kenya (68,7% contre 62,1% en 2019). En Tanzanie, la dette publique s'est stabilisée autour de 38,0% du PIB sur les deux dernières années.

Le système financier de la CEA est demeuré solide malgré la crise de la pandémie et la persistance du risque lié à la dette publique. Les banques de la région sont restées résilientes aux conséquences de la pandémie en liaison avec le niveau de fonds propres et de liquidité adéquate accumulés durant les années antérieures.

En Tanzanie, le système financier est resté résilient suite à un environnement macroéconomique solide. La pandémie de la COVID-19 n'a pas eu d'impact considérable sur l'économie du pays suite à l'allègement des conditions d'octroi de crédit aux ménages et entreprises. Toutefois, des menaces sur la stabilité financière persistent. Le niveau des prêts non performants est demeuré élevé, à 9,4% contre 10,1% en 2019.

En Ouganda, la pandémie de la COVID-19 a touché les prêts bancaires aux entreprises et aux ménages. Le niveau des prêts non performants est passé de 4,9% en 2019 à 5,3% en 2020. Les secteurs les plus touchés sont l'immobilier, le logement et le commerce qui occupent près de 54,4% des prêts bancaires. L'activité économique a ralenti, ce qui est susceptible d'aggraver les vulnérabilités. Un programme d'allègement des conditions d'octroi de crédit mis en place en 2020 a permis de soutenir les secteurs d'activités les plus touchés par la pandémie.

Au Rwanda, les risques systémiques ont augmenté en raison du choc lié à la pandémie du COVID-19 sur l'économie notamment suite à la hausse des prêts restructurés en période de la pandémie. L'économie rwandaise s'est contractée d'environ 12,4% au deuxième trimestre de 2020. Le principal défi pour le système financier rwandais demeure l'exposition croissante du secteur bancaire à l'immobilier commercial et résidentiel. Un ralentissement de l'activité économique et/ou une baisse continue des prix de l'immobilier pourraient impacter négativement les revenus des ménages et entraver la capacité des ménages et entreprises à rembourser leurs prêts.

Le système financier Kenyan est demeuré stable et résilient aux chocs émanant de la pandémie de COVID-19. Les banques et SACCOs disposaient des fonds propres et des réserves de liquidité suffisants pour absorber les chocs potentiels. Toutefois, des zones de menace persistent. Le niveau des prêts non performants a augmenté, passant de 6,2 à 9,1%. Aussi, la dette publique, avec un taux de 68,7% du PIB dépasse de loin la norme de 50,0% du PIB recommandée par les critères de convergence de la CEA. La hausse du niveau de la dette publique s'explique par les mesures qui ont été prises par l'Etat pour atténuer la propagation et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les ménages et les entreprises

au premier semestre de 2020, notamment la baisse des impôts.

## 1.4. Environnement intérieur

L'environnement macroéconomique national est analysé à travers le niveau de la croissance, de l'inflation, du taux d'intérêt et de l'endettement public.

### 1.4.1. Croissance économique

L'activité économique s'est légèrement contractée au Burundi en 2020 avec un taux de croissance du PIB de -0,5% contre 4,5% en 2019. Cette contraction a été principalement liée à la baisse de la production dans le secteur tertiaire (-2,7 contre 7,2%).

Pour soutenir l'économie, la Banque de la République du Burundi a poursuivi la mise en œuvre des mesures de politique monétaire visant à soutenir le financement des secteurs porteurs de croissance. Outre les secteurs agropastoral et industriel, la BRB a également étendu ces mesures aux secteurs de logements sociaux, d'infrastructures et d'hôtellerie et tourisme pour stimuler les investissements dans ces secteurs. Elle a aussi fourni de la liquidité aux établissements de crédit dans le cadre de la politique monétaire.

### 1.4.2. Inflation et taux d'intérêt

En glissement annuel, l'inflation globale s'est établie à 7,5% au mois de décembre 2020 alors qu'elle était de - 0,7% à la même période de l'année précédente. Cette hausse est liée à une hausse des prix des produits alimentaires (+13,2 contre +8,9%) et des produits non alimentaires (+2,5 contre +1,1%). La norme maximale acceptable de l'inflation est de 8% au niveau de la CEA.

Le taux d'intérêt débiteur moyen a légèrement baissé, se fixant à 15,2 contre 15,5% en 2019, mais le taux d'intérêt créditeur a connu une augmentation s'établissant à 5,7 contre 5,3% en 2019.

Au niveau du marché monétaire, le taux de facilités de prêt marginal a augmenté s'établissant à 6,9 contre 5,6% en 2019. Par ailleurs, le taux d'apport de liquidité a augmenté en 2020 se fixant à 3,9 contre 3,0% en 2019 tandis que le taux interbancaire a augmenté, s'établissant à 4,4% en 2019 contre

2,9% en 2019, en liaison avec la politique monétaire accommodante mise en place par la Banque Centrale à travers un canal de refinancement spécial en faveur des secteurs porteurs de croissance.

**Tableau 3 : Taux d'inflation\* et taux d'intérêts\*\***

	2016	2017	2018	2019	2020
Inflation	5,6	16,0	-2,6	-0,7	7,5
Taux moyen de facilités de prêt marginal	7,2	7,1	5,5	5,6	6,9
Taux interbancaires	3,0	4,3	2,4	2,9	4,4
Taux d'apports de liquidité	2,4	2,8	2,4	3,0	3,9
Taux créditeurs	7,2	6,0	5,4	5,3	5,7
Taux débiteurs	16,8	16,2	15,5	15,5	15,2

**Source :** \* ISTEEDBU, Indice des prix à la consommation, décembre 2020

\*\*BRB

### 1.4.3. Base monétaire, masse monétaire et ses contreparties

En glissement annuel, la base monétaire et la masse monétaire ont augmenté à fin décembre 2020, suite à l'accroissement des avoirs intérieurs nets.

La base monétaire s'est accrue de 11,6% en 2020, passant de 698.156,6 MBIF en 2019 à 778.976,6 MBIF en 2020, principalement, en liaison avec l'augmentation des billets et pièces en circulation (+21,4 contre +18,4%) et des dépôts des banques commerciales à la Banque Centrale (+3,9 contre +25,1%). La masse monétaire (M3) s'est accrue de 23,8% en 2020 contre 22,7% en 2019, s'établissant à 2.729,5 Mds de BIF contre 2.205,3 Mds de BIF, en rapport avec la hausse de l'agrégat monétaire M2 (+25,0 contre +24,1%) et des dépôts en devises des résidents (+10,2 contre +9,7%).

### 1.4.4. Finances publiques

En 2020, les dépenses publiques ont augmenté de 12,5%, se fixant à 1.704,3 contre 1.514,5 Mds BIF en 2019, en liaison avec le financement des dépenses liées à la prévention contre la pandémie du Covid-19 et certaines dépenses liées aux élections générales qui ont eu lieu au cours de l'année. Les recettes publiques ont augmenté de 8,4%, se fixant à 1.073,3 contre 990,1 Mds de BIF à la même période de l'année précédente. Le montant du déficit budgétaire du Burundi s'est établi à 631.018,1 MBIF contre 524.458 MBIF en 2019.

Le déficit budgétaire du Burundi est passé de 4,3% en 2019 à 8,8% en 2020. Ce niveau dépasse la norme minimale de 3% exigée au niveau de la CEA et est le plus élevé par rapport à la moyenne de la région sur les 5 dernières années.

**Tableau 4 : Déficit budgétaire dans les pays de la CEA (% du PIB)**

	Norme ≤ 3% du PIB				
	2016	2017	2018	2019	2020
Burundi*	5,9	4,3	4,5	4,3	8,8
Kenya	5,9	7,9	4,7	5,2	5,3
Ouganda	2,3	3,2	2,6	2,9	3,8
Rwanda	6,0	2,5	1,4	2,4	8,0
Tanzanie	7,0	8,2	3,5	3,4	3,0
CEA-5	5,4	4,7	3,6	4,0	4,5

**Source :** FMI, Perspectives Economiques Régionales, Afrique Subsaharienne, avril 2021

\*BRB

#### 1.4.4.1. Dette publique

L'encours de dette publique s'est accru de 19,0% en 2020, s'établissant à 3 887,2 contre 3 265,9 Mds de BIF à l'année précédente, en liaison avec l'augmentation, à la fois, de la dette intérieure (+23,0%) et de la dette extérieure (+9,2%). La dette publique représente 58,4% du PIB pour une norme minimale de 50% exigée au niveau de la CEA. La moyenne au niveau de la CEA-5 étant de 55,2%.

##### 1.4.4.1.1. Dette intérieure

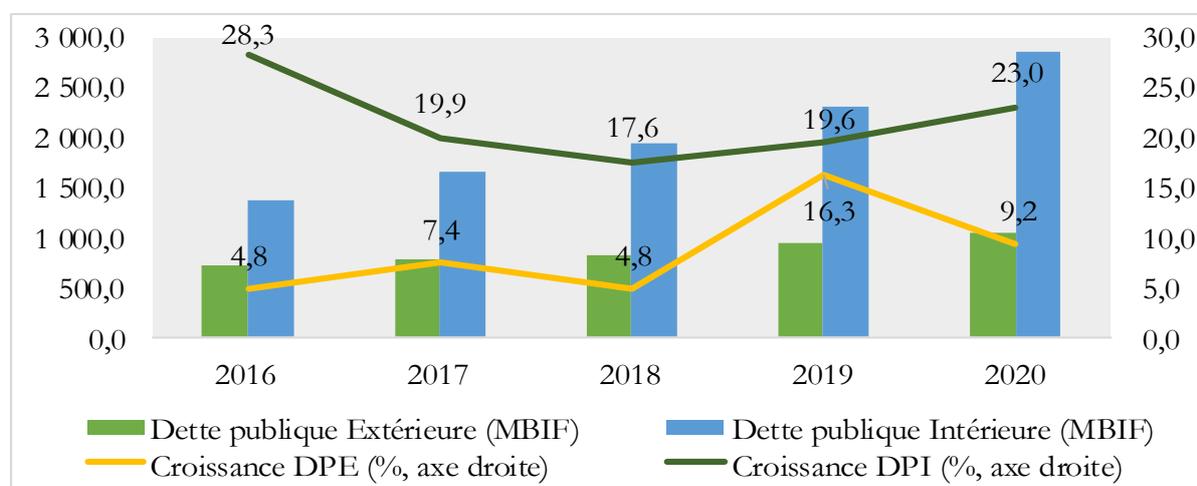
La dette intérieure s'est accrue de 23,0% en 2020, passant de 2 317,5 à 2 851,2 Mds de BIF.

Cet accroissement est essentiellement lié à l'augmentation des engagements de l'Etat envers les banques, sous forme de titres du Trésor (+339,7 Mds de BIF) et d'engagements envers la Banque Centrale (+148,2 Mds de BIF).

L'encours des titres du Trésor a augmenté de 21,3%, passant de 1 497,6 à 1 817,3 Mds de BIF. Cette augmentation a porté aussi bien sur les obligations du Trésor (+290,3 Mds de BIF) que sur les bons du Trésor (+29,4 Mds de BIF).

##### 1.4.4.1.2. Dette extérieure

La dette extérieure s'est accrue de 9,2% en 2020 contre une hausse de 16,3% en 2019. Elle est de 948,4 Mds de BIF en 2019 à 1 036,0 Mds de BIF. Cet accroissement a été tiré par la hausse des tirages sur les emprunts extérieurs (46,4 Mds de BIF) et des plus-values de réévaluation (60,1 Mds de BIF) qui ont contrebalancé l'amortissement de la dette en principal (18,9 Mds de BIF). Exprimée en Dollars américain, la dette extérieure a augmenté de 28,0 Millions de USD en glissement annuel, se fixant à 532,9 Millions de USD à fin décembre 2020 contre 504,9 Millions de USD.

**Graphique 1 : Evolution de la dette publique du Burundi**

**Source :** BRB

### 1.4.5. Evolution des prêts au secteur privé

La part du crédit à l'Etat dans le total actif du secteur bancaire est croissante, elle représente

42.1% en 2020 contre 39.9% en 2019. En 2020, la créance sur le secteur privé est aussi croissante, elle est à 33.7% contre 32.8% en 2019.

**Tableau 5 : Titres du Trésor et créances sur le secteur privé**

	2016	2017	2018	2019	2020
Total actif (Mds de BIF)	1835,0	2164,7	2583,6	3262,1	3894,3
Bons et obligations du Trésor (Mds de BIF)	438,2	643,5	938,0	1301,8	1639,7
Bons et obligations du Trésor en % du total actif	23,9	29,7	36,3	39,9	42,1
Créances sur le secteur privé (Mds de BIF)	792,8	795,5	939,7	1071,5	1310,9
Créances sur le secteur privé en % du total actif	43,2	36,7	36,4	32,8	33,7

Source : BRB

### 1.4.6. Endettement des entreprises et des ménages

En 2020, l'endettement des entreprises privées en pourcentage du PIB s'est établi à 7.9% contre 6.9% en 2019 tandis que l'endettement des entreprises publiques a connu une diminution s'établissant à 0.3% en 2020 contre 0.7% en 2019. Le niveau d'endettement des ménages s'est établi à 15.6% en 2020 contre 13.8% en 2019.

En 2020, l'endettement net des ménages est débiteur de 5.9 MBIF suite aux crédits qui sont un peu supérieurs aux dépôts. Par contre, l'endettement net des entreprises privées est créditeur de 451,489.6 MBIF et l'endettement net des entreprises publiques est créditeur de 15 400 MBIF suite aux dépôts qui sont supérieurs aux crédits.

**Tableau 6 : Dettes des ménages et des entreprises (% du PIB)**

Année	Dettes Ménages	Dettes entreprises privées	Dettes Entreprises publiques
2016	12,4	6,5	0,2
2017	10,8	5,3	0,5
2018	12,5	5,8	0,7
2019	13,6	6,8	0,7
2020	15,6	7,9	0,3

Source : BRB

Tableau 7 : Endettement net des ménages et des entreprises (MBIF)

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Dépôts des ménages	487 305,1	568 981,7	653 115,3	810 694,5	1 040 171,2
Crédits des ménages	625 118,0	643 004,2	725 652,3	855 794,2	1 040 177,1
Endettement net des ménages	-137 812,9	-74 022,5	-72 537,0	-45 099,7	-5,9
Dépôts des entreprises Privées	286 457,3	432 043,8	613 761,8	776 783,7	978 900,6
Crédits des entreprises privées	313 771,9	300 767,8	363 274,4	426 311,3	527 411,0
Endettement net des entreprises privées	-27 314,6	131 276,0	250 487,4	350 472,4	451 489,6
Dépôts des entreprises publiques	42 723,8	62 765,1	51 702,8	38 317,1	37 743,7
Crédits des entreprises publiques	7 041,4	28 633,1	41 962,0	42 076,6	22 343,7
Endettement net des entreprises publiques	35 682,4	34 132,0	9 740,8	-3 759,5	15 400,0

Source : BRB

## 1.5. Défis pour la stabilité financière du Burundi

Cette partie passe en revue les principaux risques auxquels fait face le système financier burundais. Les principales sources de vulnérabilité du système financier burundais sont corrélées avec le contexte macroéconomique intérieur et extérieur.

Les risques d'origine intérieure sont liés à l'augmentation de l'endettement public, à l'amenuisement des réserves de change et à la baisse de la production des produits de base. Les vulnérabilités provenant de l'extérieur sont dues à la baisse de la croissance économique dans les principaux pays partenaires commerciaux du Burundi et à la baisse des cours de certains produits de base.

### 1.5.1. Augmentation de la dette publique

Au Burundi, les crédits octroyés à l'Etat en 2020 ont atteint 8,2% du PIB. La dette publique du Burundi a augmenté de 19,0% en 2020, se fixant à 3 887,2 Mds de BIF contre 3.265,9 Mds de BIF l'année précédente. Cette augmentation a été principalement due à la hausse des engagements de l'Etat envers le secteur bancaire et envers la Banque centrale.

Les engagements de l'Etat envers le secteur bancaire se sont accrus de 20,3% en 2020, pour atteindre 1 631,8 Mds de BIF contre 1 356,9 Mds de BIF l'année précédente. De même, les avances directes de la Banque centrale vis-à-vis de l'Etat ont augmenté de 19,9%, pour se fixer à 894,7 Mds de BIF contre 746,5 Mds de BIF. Le niveau de la dette publique a dépassé la norme maximale de 50,0% du PIB fixée comme critère de convergence au sein de la CEA, s'établissant ainsi à 58,4 % du PIB en 2020 contre 52,5% en 2019.

L'exposition croissante de l'Etat vis-à-vis des différents créanciers est l'une des principales préoccupations pour la stabilité du système financier d'un pays. Les prêts directs de la Banque centrale à l'Etat peuvent compromettre l'efficacité des politiques de la Banque centrale, saper son engagement à contenir l'inflation et impacter son indépendance. En effet, l'Etat étant l'emprunteur dont le risque de défaut est généralement considéré comme le plus faible, ses prêts concurrencent ceux d'autres emprunteurs classiques et finit par les évincer du marché du crédit. Cette éviction peut être à l'origine d'une hausse de l'inflation et dans ces circonstances, peser pour les couches de la population les plus vulnérables.

Il est vrai que dans des circonstances exceptionnelles, l'Etat peut ne pas être en mesure d'obtenir d'autres formes de financement, mais, les avances de la Banque centrale devraient constituer une solution de

dernier recours. Ces dernières devraient se faire à des conditions du marché, être limitées dans le temps et basées sur un plan de remboursement explicite à moyen terme.

**Tableau 8 : Dette Publique dans les pays de la CEA (% du PIB)**

Critères Pays	Dette publique totale (≤50 % du PIB)					Dette publique extérieure					Dette publique intérieure				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
Burundi*	42,5	43,2	46,6	52,5	58,4	14,7	13,6	13,8	15,3	15,6	27,9	28,9	32,8	37,3	42,8
Kenya	53,2	55,2	60,2	62,1	68,7	26,1	27,1	30,5	31,8	34,7	27,1	28,1	29,7	29,5	34,0
Ouganda	37,1	33,7	34,9	37,3	45,7	21,8	21,6	23,3	25,5	31,3	15,3	12,1	12,0	13,4	14,4
Rwanda	32,9	32,3	45,0	51,0	61,0	33,6	37,3	40,2	44,2	54,0	- 0,7	- 5,0	- 6,0	- 6,5	7,0
Tanzanie	36,4	37,7	38,6	38,1	38,2	27,6	28,6	28,9	28,1	28,0	8,8	9,1	9,8	10,7	10,2
Sud	n.d.	41,2	46,3	35,5	44,9	n.d.	2,1	0,1	0,3	0,4	n.d.	39,1	46,2	35,2	44,5
CAE-5	44,2	44,7	48,4	50,0	55,2	26,1	26,9	29,0	30,0	32,9	18,1	17,8	19,1	19,5	22,3

Source : \* BRB, Bulletin Mensuel, décembre 2020

\*\*FMI, Perspectives Economiques Régionales, Afrique Subsaharienne, avril 2021

### 1.5.2. Evolution de la production et des cours des produits de base

#### 1.5.2.1. Evolution de la production des produits de base

Au Burundi, une grande partie des devises étrangères proviennent principalement de l'exportation du café, du thé et de l'or. Une baisse de la production de ces produits peut avoir un impact négatif sur les revenus du pays et donc sur l'activité économique d'une façon générale. En 2020, les productions des cultures d'exportation ont reculé. La production du thé a diminué de 0,6% en 2020, atteignant 10 762,7T contre 10 823,0T en 2019.

De même, la production du café marchand a baissé de 40,5% en 2020, se fixant 12 896,2T contre 21 684,4T en 2019. La quantité exportée de l'or a chuté de 43,8% en 2020, s'établissant à 0,9T en 2020 contre 1,6T 2019.

#### 1.5.2.2. Evolution des cours des produits de base

Le cours moyen du thé sur le marché international a baissé de 10,3% en 2020, se fixant à 2,00 USD/kg en 2020 contre 2,23 USD/kg en 2019. Par contre, le cours moyen du café a augmenté de 15,3%, s'établissant à 3,32 USD/kg en 2020 contre 2,88 USD/kg en 2019. De même, le cours moyen de l'or s'est accru de 27,1% en 2020, passant de 1 392,5 USD/troy ounce<sup>8</sup> en 2019 à 1 770,0 USD/troy ounce.

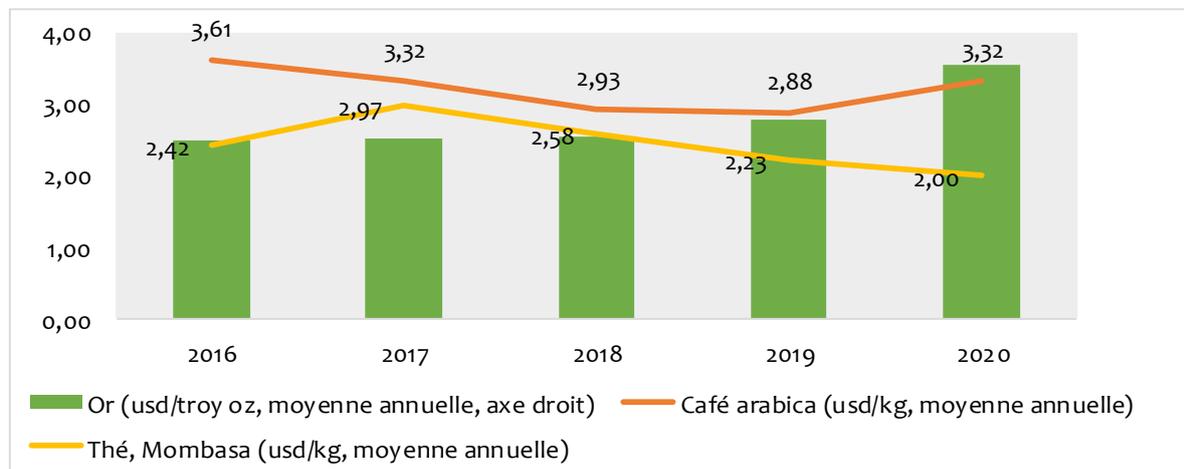
Les recettes issues de l'exportation du café et du thé ont respectivement diminué de 15,9% et 1,2% en 2020, se fixant respectivement à 58 726,9 MBIF pour le café et 40 192,4 MBIF pour le thé en 2020 contre 69 796,3 MBIF pour le café et 40 663,8 MBIF pour le thé. Ces diminutions ont été essentiellement due à la baisse de la production de ces produits. Les revenus issus de l'exportation de l'or ont baissé de 28,7%, s'établissant à 88 036,5 MBIF en 2020 contre 123 428,5 MBIF en 2019, en liaison avec le recul du niveau de la quantité exportée.

<sup>8</sup> 1 Troy ounce (Troy oz) = 31,1 grammes

La proportion des revenus issus de l'exportation de l'or dans la valeur des exportations du pays a été de 28,3% en 2020 contre 37,2% en 2019.

Le café a apporté 18,9% des revenus d'exportation en 2020 contre 21,0 en 2019 alors que le thé a apporté 12,9% en 2020 contre 12,2% en 2019.

**Graphique 2 : Evolution des cours du café, du thé et de l'or (USD)**



*Source* : World Bank Commodity Price Data, updates of February 02, 2021

### 1.5.2.3. Exposition du secteur bancaire vis-à-vis des produits de base

Sept banques présentent des expositions par rapport au secteur café en 2020 et 66,0% de ces expositions se retrouvent dans deux banques d'importance systémique élevée. Néanmoins, tout le secteur bancaire présente une faible exposition vis-à-vis du secteur café (0,8%) contre 6,41% en 2019. Le taux de prêts non performants est de 14,9% contre 1,03% en 2019.

Seules deux banques dont une d'importance systémique, ont prêté au secteur du thé. L'exposition du secteur bancaire vis-à-vis du secteur thé est de 0,44% du total crédit du secteur en 2020 contre 0,78% en 2019. Le taux de prêts non performants s'est établi à 64,7% du crédit octroyé en 2020 contre à 0,04% du crédit octroyé en 2019.

### 1.5.3. Amenuisement des réserves de change

Le niveau des réserves de change du Burundi est faible par rapport à la norme de 4,5 mois d'importation fixée comme critère de convergence au sein de la CEA. Les réserves de change pouvaient couvrir 1,1 mois des importations du pays à fin 2020 alors qu'elles couvraient 1,5 mois d'importation en 2019.

Cette faiblesse est essentiellement corrélée avec le faible niveau des revenus issus des exportations. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 17,9% en 2020 contre 20,3% en 2019. Les revenus issus des exportations du pays ont baissé de 6,4% en 2020, s'établissant à 311,0 contre 332,2 Mds de BIF en 2019. Par contre, la valeur des importations a augmenté de 6,3%, atteignant 1.741,9 Mds de BIF en 2020 contre 1.638,4 Mds de BIF en 2019.

Le Franc Burundi s'est déprécié de 3,4% par rapport au Dollar américain. Le taux de change est passé de 1.881,6 BIF pour une unité de Dollar américain à fin 2019 à 1.946,40 BIF à fin 2020.

**Tableau 9 : Réserves de change des pays de la CEA (Mois d'importation)**

	2016	2017	2018	2019	2020
Burundi*	1,5	1,7	1,0	1,5	1,1
Kenya	4,7	4,2	4,8	6,1	4,6
Ouganda	5,0	4,5	4,0	4,0	4,5
Rwanda	4,1	4,4	4,2	4,8	4,7
Tanzanie	5,3	6,2	5,9	5,9	5,2
CEA-5	4,9	4,8	4,2	5,4	4,5
Sud Soudan	n.d.	2,1	0,1	0,3	0,4

**Source :** FMI, Perspectives Economiques Régionales, Afrique Subsaharienne, avril 2021  
\*BRB

#### 1.5.4. Chute de la croissance dans les principaux pays partenaires commerciaux

Le niveau de la demande globale dans les principaux pays partenaires commerciaux d'un pays peut avoir un impact significatif sur le niveau de ses revenus d'exportation. Malgré une nette résilience de la demande intérieure qui a été observée, la demande extérieure a connu une faible évolution par rapport à ses niveaux historiques en raison des restrictions de mouvements qui ont été adoptées dans les principaux pays partenaires.

En effet, la croissance des pays de la Zone Euro s'est sensiblement détériorée en 2020, passant de 1,3% en 2019 à -6,6% en liaison avec la pandémie du Covid-19. Par contre, les exportations du Burundi vers la Zone euro ont augmenté de 26,8% en glissement annuel, se fixant à 34 920,5 MBIF en 2020 contre 27 545,4 MBIF en 2019.

En Asie, le Burundi exporte beaucoup plus vers l'Arabie Saoudite, la Chine et le Pakistan. La croissance a sensiblement reculé dans ces pays, se fixant à 2,3% en 2020 contre 6,0% en 2019 en Chine, à -0,4% contre 1,9% au Pakistan et à -3,9% contre 0,3% en Arabie Saoudite. Les exportations vers l'Arabie Saoudite ont baissé de 24,9%, s'établissant à 137,2 Mds de BIF contre 182,8 Mds de BIF. Les exportations vers la Chine ont reculé de 65,0% pour atteindre 3,6 Mds de BIF contre 10,2 Mds de BIF. Au Pakistan, la demande pour les exportations du Burundi s'est détériorée de 16,0%, se chiffrant à 17,3 Mds de BIF contre 20,6 Mds de BIF.

Au niveau de la CEA, l'activité économique a aussi décéléré, passant de 6,5% en 2019 à -0,2% en 2020 et la demande pour les biens et services du Burundi a sensiblement diminué. Les exportations du Burundi vers les pays de la CEA (Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) ont diminué de 10,9%, se fixant à 26 363,3 MBIF en 2020 contre 29 363,3 MBIF en 2019.

**Tableau 10 : Croissance du PIB dans les principaux pays partenaires du Burundi (%)**

	2016	2017	2018	2019	2020
Zone Euro	1,9	2,6	1,9	1,3	-6,6
USA	1,6	2,2	2,9	2,3	-3,5
CEA-5	5,4	5,6	6,5	6,5	-0,2
Asie	6,4	6,4	5,5	4,6	n.d.
Inde	7,1	7,2	6,1	4,2	-8,0
Chine	6,4	6,8	6,7	6,0	2,3
Pakistan	4,5	5,3	5,2	1,9	-0,4
Arabie Saoudite	1,7	-0,7	2,4	0,3	-3,9
SSA	1,5	3,1	3,2	3,2	-1,9

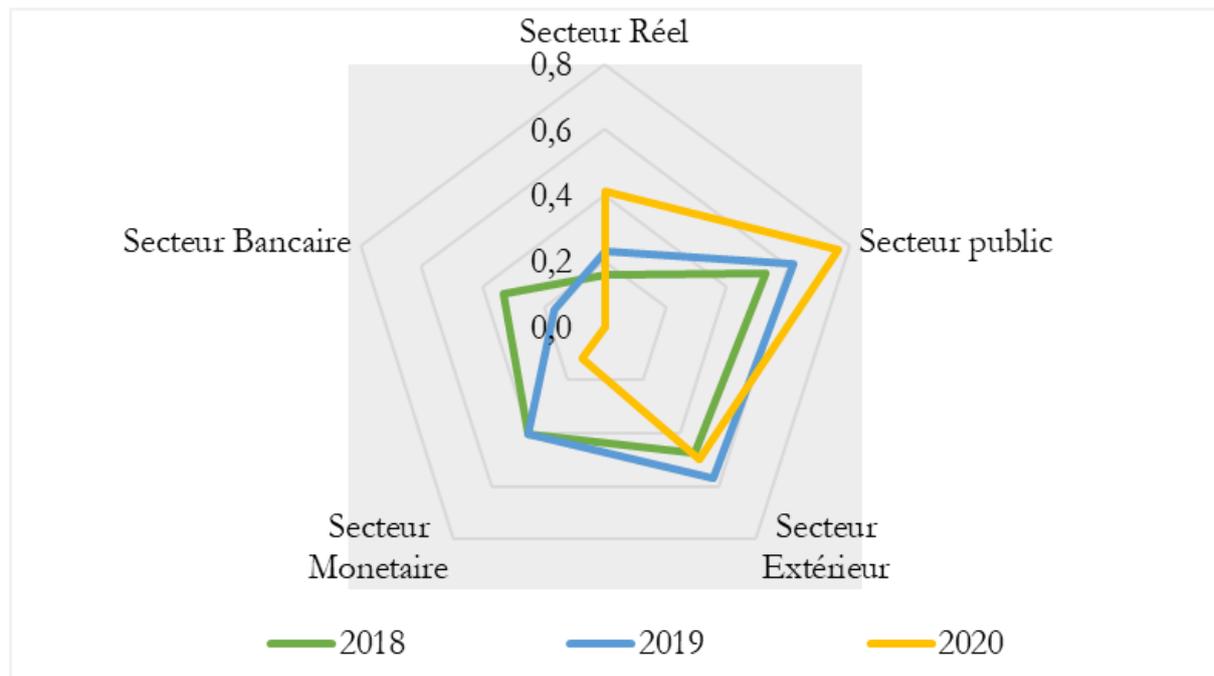
**Source :** FMI, Perspectives Economie Mondiales, avril 2021

### 1.5.5. Résumé des contraintes économiques du Burundi

Les secteurs constituant un risque pour la stabilité financière sont le secteur fiscal à travers l'augmentation de la dette publique (58,4% du PIB en 2020 pour une norme

minimale de 50% exigée au niveau de la CEA), le secteur extérieur à travers l'amenuisement des réserves extérieures (1,1 mois d'importation en 2020 contre 1,5 en 2019) et le secteur réel à travers la contraction de l'activité économique (croissance du PIB de -0.5% en 2020 contre 4,5% en 2019).

Graphique 3 : Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi



Source : BRB

# 2

## CHAPITRE 2 : EVOLUTION DU SYSTEME FINANCIER

## CHAPITRE 2 : EVOLUTION DU SYSTEME FINANCIER

La stabilité financière nationale requiert également celle du système financier national. Ce dernier étant essentiellement bancaire, sa stabilité suppose la conformité de ce dernier par rapport à la réglementation en vigueur, sa solidité par rapport aux normes générales de gestion financière ainsi que sa résilience à d'éventuelles vulnérabilités simulées tant endogènes qu'exogènes.

A fin 2020, le système financier en général était conforme à la réglementation en vigueur, solide et résistant à des menaces identifiées comme étant susceptibles de se produire.

Ainsi, la conformité à la réglementation a été évaluée du point de vue de la solvabilité, de la qualité des actifs et de la liquidité. La viabilité a été évaluée du point de vue de la maîtrise des coûts et de la profitabilité. La résilience a été évaluée par rapport aux risques identifiés comme étant des menaces à la stabilité financière.

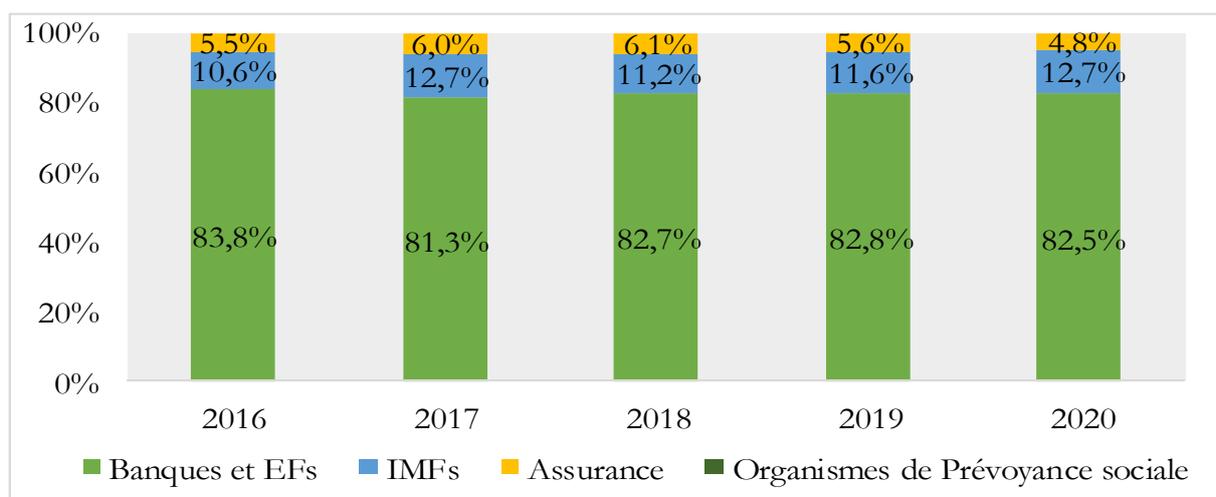
### 2.1. Structure du système financier

A fin 2020, le système financier du Burundi est composé de cinq types d'institutions financières à savoir les établissements de crédit (secteur bancaire), les institutions de microfinance, les compagnies d'assurance, les établissements de paiement ainsi que les organismes de prévoyance sociale.

A fin 2020, le secteur bancaire est constitué de 14 établissements de crédits dont 12 banques et 2 établissements financiers. Les institutions de microfinance sont au nombre de 60 dont 20 Coopératives d'épargne, 20 Entreprises de microfinance et 20 groupements financiers communautaires. Les établissements de paiement de monnaie électronique sont au nombre 3 issus de trois compagnies de téléphonie mobile.

A fin 2020, l'actif du secteur bancaire est le plus prépondérant du secteur financier national<sup>9</sup> avec de 82,5% du total actif tandis que ceux de la microfinance et de l'assurance occupent respectivement 12,7%, 4,8%.

**Graphique 4 : Evolution de la structure du système financier**



Source : BRB

<sup>9</sup> Les statistiques sur les Fonds de pension ne sont pas disponibles

## 2.2. Secteur bancaire

En 2020, le secteur bancaire burundais est demeuré en conformité avec le cadre réglementaire, solide et résilient. En effet, le secteur bancaire affiche une quasi-conformité aux normes réglementaires, une rentabilité positive, une amélioration de la qualité du portefeuille crédit et une résilience aux chocs simulés par les tests de résistance (top down stress test).

### 2.2.1. Situation du secteur bancaire

A fin 2020, les activités du secteur bancaire sont généralement orientées sur le financement de l'Etat et de l'économie ainsi que dans la fourniture des moyens de paiement. Les crédits à l'économie du secteur bancaire représentent 19,7% du PIB en 2020 contre 17,1% en 2019. Le secteur bancaire compte quatre banques d'importance systémique élevée et trois banques d'importance systémique moyenne.

#### 2.2.1.1. Emplois du secteur bancaire

A fin 2020, le total actif du secteur bancaire a atteint 3 894,2 contre 3 262,1 Mds BIF en 2019, soit une augmentation de 19,2%. Les emplois du secteur bancaire sont principalement composés du crédit à l'économie 33,7% et du financement à l'Etat

42,1% contre 32,8% et 39,8% respectivement en 2019. Les Banques d'importance systémique<sup>10</sup> élevée contribuent à hauteur de 67,7% dans le financement du crédit à l'économie et de 75,4% dans le financement de l'Etat tandis que les banques d'importance systémique moyenne contribuent à hauteur de 23,6% dans le financement du crédit à l'économie et 8,6% dans le financement de l'Etat.

Le crédit est concentré notamment dans les secteurs du commerce (30,4%), des divers (27,8%), de l'habitat (17,2%), de l'industrie (8%) et du transport (6,5%). Les crédits distribués par les banques sont majoritairement à court terme (45,7%) tandis que les crédits à moyen terme et long terme représentent respectivement 27,1% et 27,3% en 2020 contre 31,5% et 21,5 % en 2019.

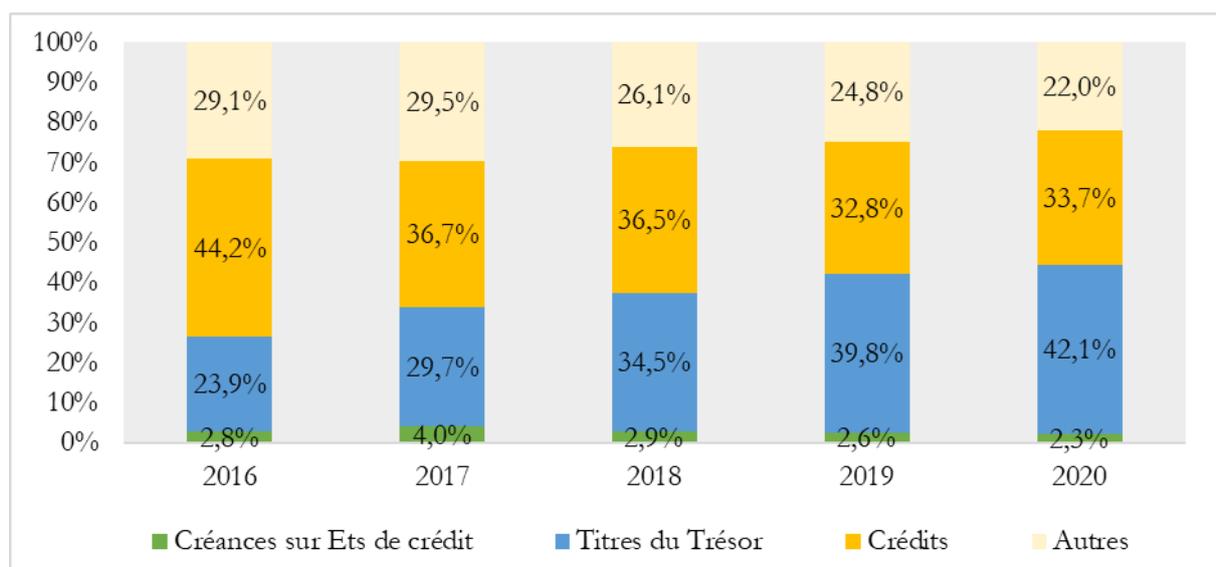
Le financement de l'Etat s'opère à travers l'achat des Titres du Trésor (Bons et Obligations du Trésor). Les bons du Trésor sont d'une durée échelonnée entre 13 semaines et 26 semaines tandis que les obligations du Trésor sont échelonnées entre 2 ans et 10 ans.

La rubrique « Autres » comprend notamment les actifs immobilisés (4,9%) ainsi que les liquidités détenues en caisse et à la BRB (8,5%).

<sup>10</sup> L'évaluation (identification et analyse) des Banques d'importance systémique est faite parmi les banques

uniquement en raison du modèle d'affaires différent à celui des établissements financiers nationaux.

Graphique 5 : Structure des emplois (%)



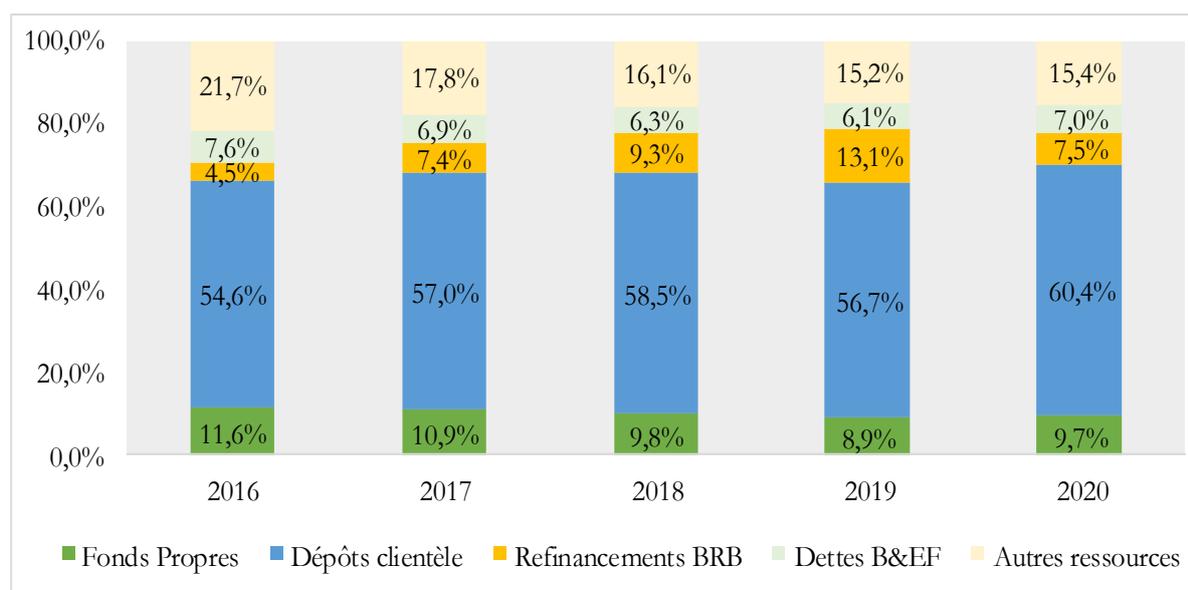
Source : BRB

### 2.2.1.2. Ressources du secteur bancaire

En 2020, les ressources du secteur bancaire sont principalement composées des dépôts de la clientèle (60,4% contre 56,7% en 2019), des Fonds propres (9,7 % contre 8,9% en 2019) ainsi que des refinancements de la BRB (7,5% contre 13,1% en 2019).

Les Banques d'Importance Systémique élevée détiennent 71,9% des dépôts de la clientèle et reçoivent 87,5% des refinancements de la BRB tandis que les Banques d'Importance Systémique moyenne détiennent 20% des dépôts de la clientèle et reçoivent 3,4% des refinancements.

Graphique 6 : Structure des ressources (%)



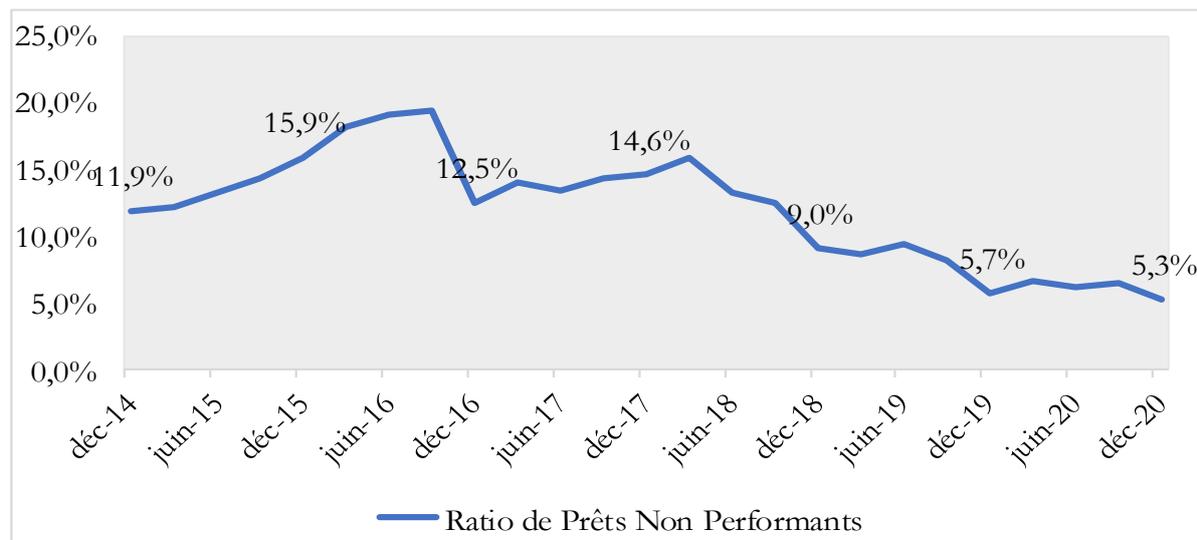
Source : BRB

### 2.2.2. Qualité du portefeuille crédit

La qualité du portefeuille crédits du secteur s'est légèrement améliorée à fin décembre 2020, ce qui a contribué à l'amélioration de la stabilité du système financier. Le taux de détérioration global est passé de 5,7% à fin décembre 2019 à 5,3% à fin décembre 2020.

Cette amélioration est liée à la radiation des créances compromises vieilles de deux ans dans les bilans des Etablissements de crédit s'élevant à 15 422,4 Mds BIF. Toutefois, les prêts non performants avant la radiation s'élevaient à 84 802,5 MBIF constituant ainsi un niveau de détérioration du portefeuille crédit de 6,4%.

**Graphique 7 : Evolution du ratio des prêts non performants (%)**



Source : BRB

A fin 2020, au sein du portefeuille non performant, les secteurs du commerce, de l'habitat et du transport étaient les plus prépondérants avec respectivement 28,7%, 15,7% et 14,0%. Pour 2019, les secteurs d'activités les plus prépondérants au sein du portefeuille non performant étaient le commerce, l'habitat et la santé avec respectivement 29,6%, 16,6% et 13,1%.

Du point de vue intra sectoriel, les secteurs d'activité les plus performants sont le secteur des mines et carrières (0,03%), le secteur de pêche (0,46%) et le secteur de l'éducation (0,60%) tandis que les moins performants sont le secteur de la santé (69,85%), le secteur du thé (64,67%) ainsi que le secteur de l'hôtellerie (29,30%).

D'une année à une autre, les secteurs du tourisme (26,5%) et de l'hôtellerie (16,8%) se sont améliorés du point de vue de la performance intra sectorielle. En effet, le ratio des prêts non performants au sein du tourisme s'est amélioré passant de 8,6% à 1,3% en 2020. Cette amélioration résulte principalement de la diminution des prêts non performants et dans une moindre mesure de l'augmentation des crédits octroyés à ce secteur.

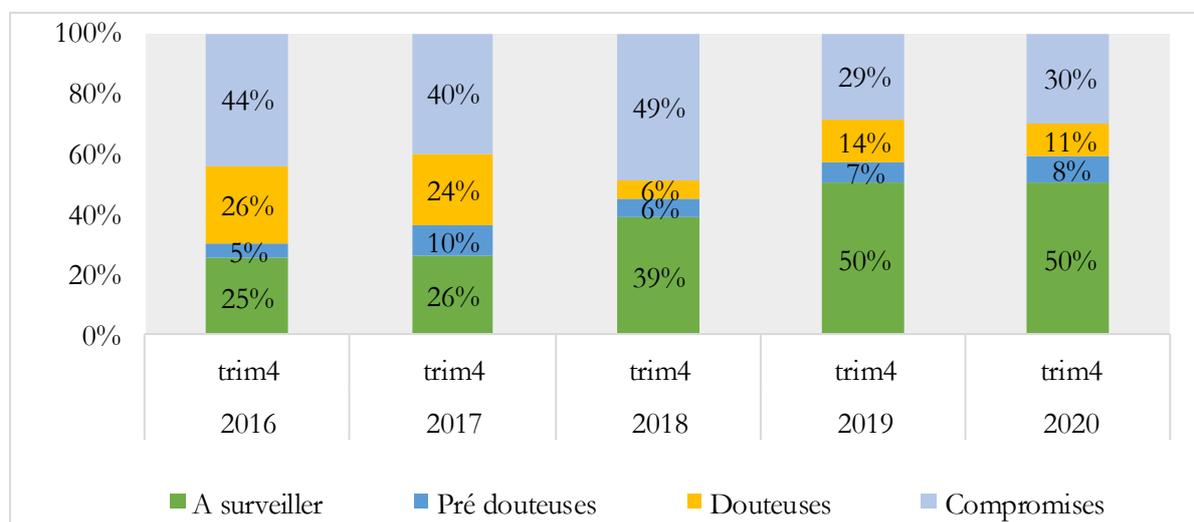
En comparaison avec les pays membres de la CEA, selon la norme admise dans la profession bancaire ( $\leq 5\%$ ) quant à la qualité du portefeuille crédit, la situation du Burundi est quasi acceptable.

**Tableau 11 : Evolution du taux de prêts non performants au niveau de la CEA**

PNP	2016	2017	2018	2019	2020
Burundi	12,9	14,6	9,0	5,7	5,3
Kenya	9,1	10,6	9,1	10,0	14,1
Ouganda	10,5	5,6	3,3	3,8	5,3
Rwanda	7,6	7,6	5,0	4,9	4,5
Tanzanie	9,1	12,5	6,9	9,8	9,4
Sud Soudan	N/A	48,0	4,1	N/A	3,1

**Source :** Tableau de bord d'évaluation des risques des pays de la CEA, juin 2021

L'évolution des créances à surveiller en tant qu'indicateur clé précurseur des dégradations futures du portefeuille crédits, est resté élevé d'une année à l'autre, s'établissant ainsi à 50%. Ainsi, pour faire face à cette dégradation du portefeuille, les banques ont constitué des provisions suffisantes avec un taux de provisionnement de 64,9 %.

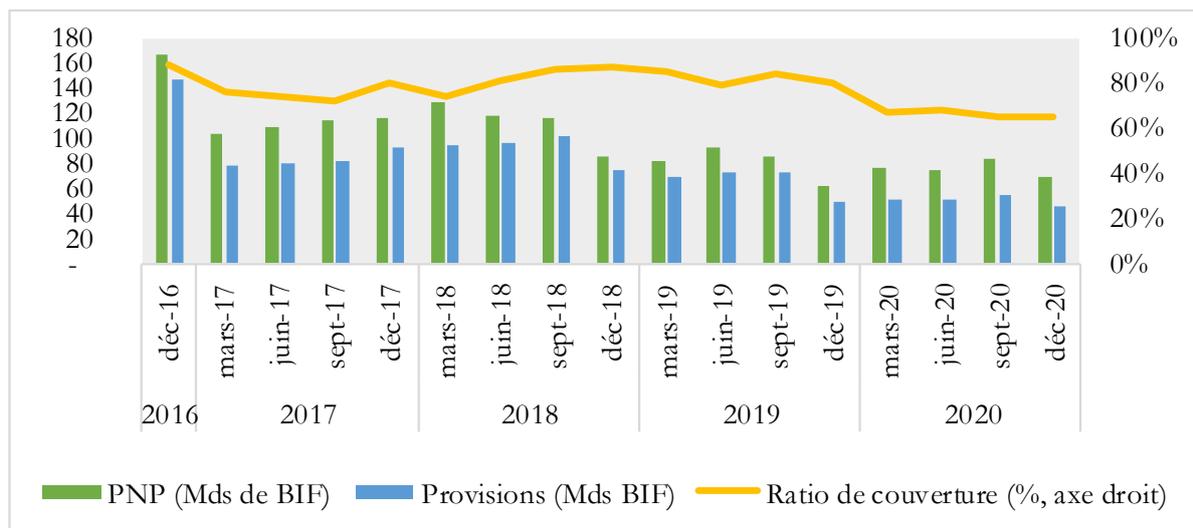
**Graphique 8 : Structure des créances impayées au Burundi (%)**

**Source :** BRB

Le taux de provisionnement des prêts non performants a légèrement baissé, passant de 80,7% en 2019 à 64,9% en 2020. D'une année à l'autre, le montant des provisions constituées

pour les prêts non performants est passé de 61,2 Mds de BIF en 2019 à 69,4 Mds de BIF en 2020.

Graphique 9 : Taux de provisionnement des créances non performantes



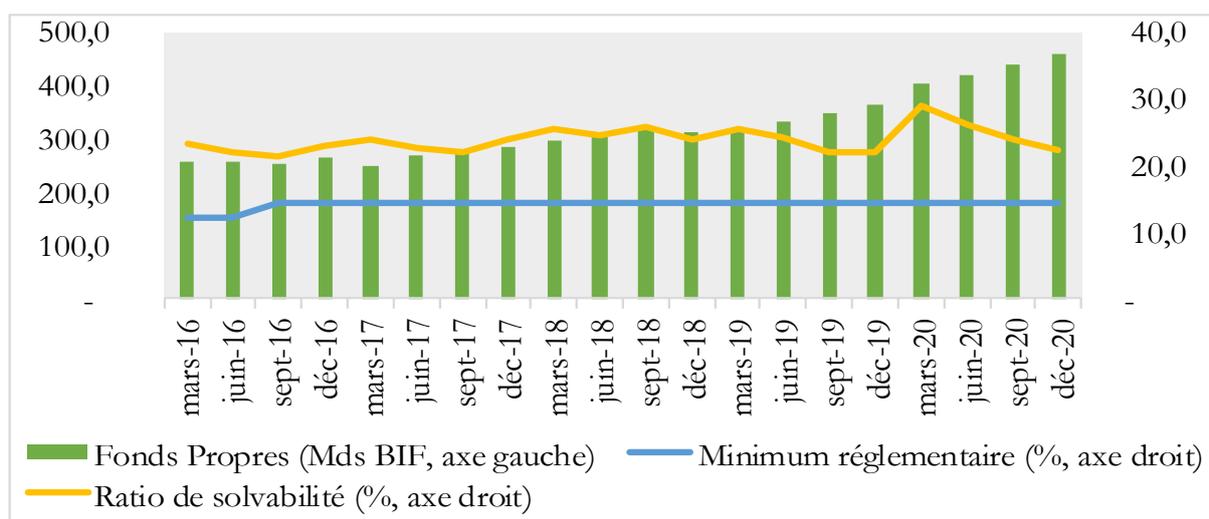
Source : BRB

### 2.2.3. Adéquation des Fonds propres

En 2020, le secteur bancaire disposait de fonds propres suffisants comparés à la norme réglementaire. Ils ont augmenté de 26,3%, pour s'établir à 460 427,1 MBIF à fin décembre 2020 contre 364 576,9 MBIF à fin décembre 2019. Cette amélioration a été due à l'incorporation d'une partie du résultat dans les

fonds propres. Les ratios de solvabilité de base et globale se sont légèrement améliorés, passant respectivement de 20,3 et 22,0% à fin décembre 2019 à 20,8 et 22,4% à fin décembre 2020. De même, le ratio de levier s'est établi à 11,0% contre 10,3% étant donné la norme minimale de 5,0%.

Graphique 10 : Adéquation des fonds propres



Source : BRB

### 2.2.4. Liquidité

A fin 2020, le ratio de liquidité globale à court terme s'est légèrement détérioré passant de 220,0 à 210,4%. Bien qu'il ait reculé, ce ratio est demeuré au-dessus de la norme règlementaire.

La conformité globale du secteur au ratio de liquidité renferme quelques disparités. En effet, du point de vue de la liquidité en monnaie locale, toutes les banques sont conformes tandis que du point de vue de la liquidité en monnaie étrangère une banque d'importance systémique est non-conforme.

**Tableau 12 : Evolution du ratio de liquidité**

	T4 2014	T4 2015	T4 2016	T4 2017	T4 2018	T4 2019	T4 2020
Ratio de Liquidité BIF (en %)	35,4	38,0	55,0	58,3	225,5	232,0	213,5
Ratio de Liquidité devises (en %)	84,9	122,0	128,0	113,5	138,9	137,4	172,4
Ratio de Liquidité global (en %)	52,0	53,0	64,0	64,2	218,5	220,0	210,4
Norme (%)	≥20	≥20	≥20	≥20	≥100	≥100	≥100

Source : BRB

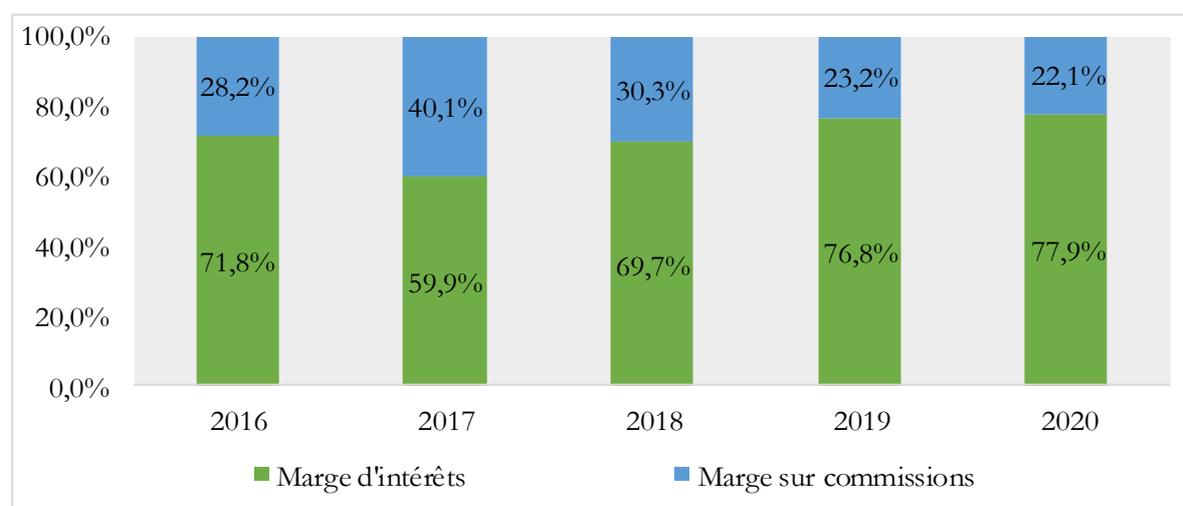
### 2.2.5. Risque de marché

Le marché financier burundais n'est pas suffisamment développé car le système financier est quasiment dominé par le secteur bancaire qui, est faiblement interconnecté avec les marchés internationaux. Le marché secondaire est encore embryonnaire et les actifs financiers y échangés atteignent souvent leur maturité, ce qui fait qu'ils ne sont pas soumis à d'éventuelles variations des prix.

### 2.2.6. Rentabilité du secteur bancaire

A fin 2020, le secteur bancaire est demeuré rentable. Le produit net bancaire a augmenté de 14,5%, passant de 256 477,4 à 293 546,0 MBIF. Comparé à l'année précédente, le résultat net des établissements de crédit a augmenté de 18,9% passant de 118 686,4 à 141 069,1 MBIF à fin 2020.

**Graphique 11 : Répartition du Produit Net Bancaire (%)**

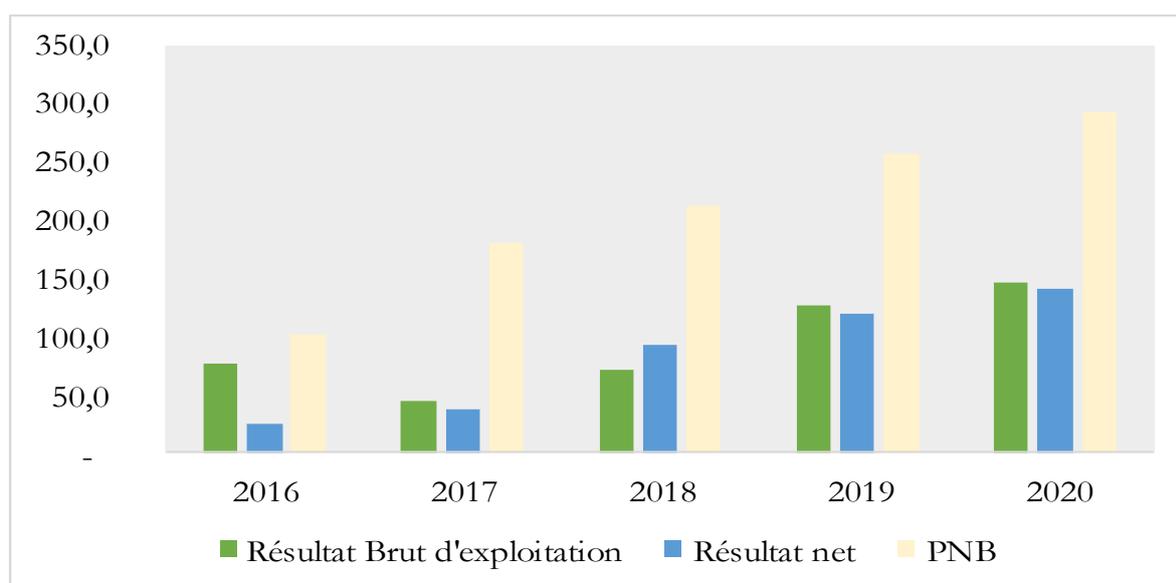


Source : BRB

Le résultat généré par les banques est issu des opérations avec les banques et assimilés, des opérations avec la clientèle, des opérations sur instruments financiers, des commissions sur prestations de service, des activités accessoires à l'activité bancaire, des activités d'exploitation, du risque de crédit et des actifs immobilisés.

La rentabilité globale du secteur provient essentiellement des opérations de placement dans les titres du Trésor et de celles avec la clientèle. Il est tiré par 7 banques. La rentabilité des actifs s'est établie à 3,8% et celle des fonds propres à 32,3%.

**Graphique 12 : Soldes Intermédiaires de Gestion (Mds de BIF)**

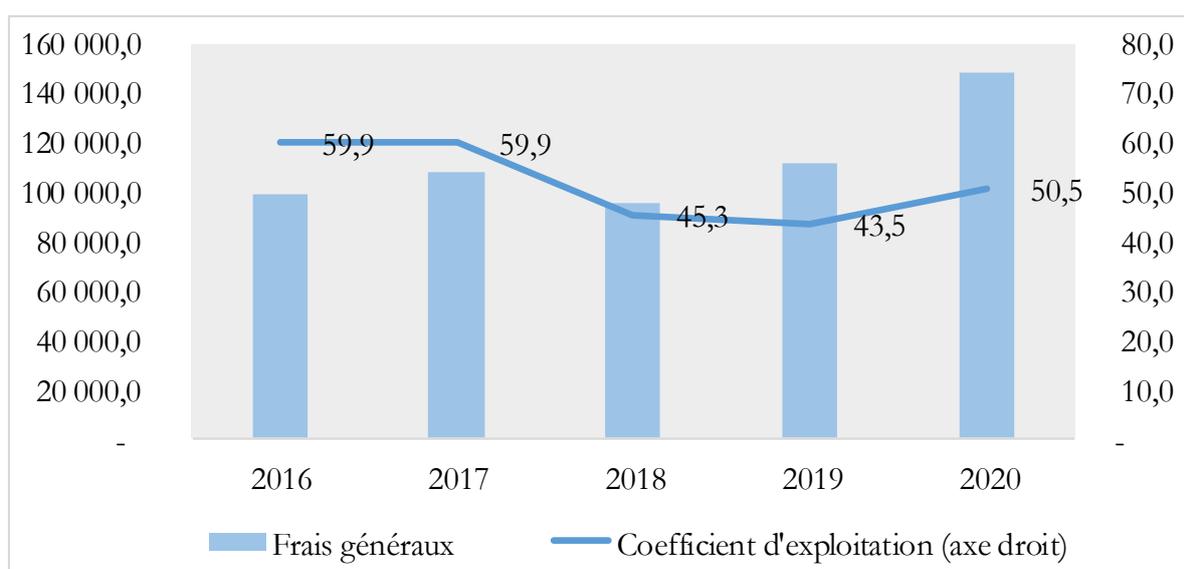


Source : BRB

A fin 2020, les frais généraux ont augmenté de 32,8%, tandis que le produit net bancaire a

augmenté de 14,4%, d'où le coefficient d'exploitation a augmenté de 7,0%.

**Graphique 13 : Frais généraux (MBIF) et Coefficient d'exploitation (%)**



Source : BRB

### 2.2.7. Tests de résistance

L'évaluation de la résilience d'un système financier fait partie du processus de gestion du risque. En effet, après une évaluation de la solidité du système bancaire selon la réglementation en vigueur, il est d'usage d'évaluer sa résilience sous des conditions adverses hypothétiques.

On distingue deux grandes catégories de tests de résistance. Les tests micro prudentiels évaluant la résistance de chaque institution de manière isolée et les tests macroprudentiels qui évaluent la résistance de l'ensemble du système financier permettant ainsi de capturer l'impact des risques systémiques préalablement identifiés. Les premiers peuvent être conduits de façon ascendante (par les banques en interne) ou de façon descendante (par le régulateur).

Du point de vue micro prudentiel, le test de résistance a été conduit pour évaluer la résilience de 13<sup>11</sup> établissements de crédit burundais au risque crédit et au risque de liquidité sur base de leurs états financiers à fin décembre 2020.

Sur le risque de crédit, 4 types de chocs ont été simulés. Il s'agit du choc de sous provisionnement, du choc d'augmentation proportionnel des prêts non performants, du choc de dégradation sectoriel ainsi que du choc de dégradation des grands débiteurs.

Le choc de sous provisionnement a été appréhendé en deux scénarii. *Le premier scénario dit de référence* évalue si le provisionnement existant est conforme à la réglementation en vigueur considérant une décote de 10% sur les garanties déductibles. *Le second scénario dit sévère* suppose un niveau de provisionnement plus élevé (1.5 fois plus que l'existant) et une décote de 75% des garanties déductibles. Tous les

établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ces tests.

Le choc d'augmentation proportionnel des prêts non performants a été appréhendé en deux scénarii. *Le premier scénario dit de référence* évalue si le provisionnement supplémentaire en cas de migration de 25 % des prêts performants vers les prêts non performant produirait un impact négatif acceptable ou non. Tous les établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ce test. *Le second scénario dit sévère* évalue si le provisionnement supplémentaire en cas de migration de 50 % des prêts performants vers les prêts non performant produirait un impact négatif acceptable ou non. Douze établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ce test.

Le choc de dégradation sectoriel a été appréhendé en deux scénarii. *Le premier scénario dit de référence* évalue si le provisionnement supplémentaire en cas de migration de 20 % des prêts performants vers les prêts non performant dans chaque secteur d'activité et un provisionnement de nouveaux prêts non performant à hauteur de 25%. Neuf établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ces tests. *Le second scénario dit sévère* évalue si le provisionnement supplémentaire en cas de migration de 30 % des prêts performants vers les prêts non performant dans chaque secteur d'activité et un provisionnement de nouveaux prêts non performant à hauteur de 25%. Sept établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ces tests.

Le choc de dégradation des grands débiteurs<sup>12</sup> a été appréhendé en trois scénarii. *Le premier scénario dit de référence* évalue la résilience des établissements de crédit au provisionnement supplémentaire de 100% en cas de défaillance du plus grand débiteur. Dix établissements de

<sup>11</sup> A fin décembre 2020, une banque n'avait pas encore entamé la transmission de ses états financiers à la BRB.

<sup>12</sup> Les prêts au gouvernement du Burundi n'ont pas été pris en compte.

crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ce test.

*Le second scénario dit sévère* évalue la résilience des établissements de crédit au provisionnement supplémentaire de 100% en cas de défaillance des trois plus grands débiteurs. Six établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ce test.

*Le troisième scénario dit très sévère* évalue la résilience des établissements de crédit au provisionnement supplémentaire de 100% en cas de défaillance des cinq plus grands débiteurs. Six établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ce test. Ce risque est largement lié au niveau de concentration du portefeuille de chaque établissement de crédit. Sa mitigation implique le suivi du risque de défaut des grands débiteurs du secteur bancaire burundais.

*Sur le risque de liquidité*, il a été simulé un retrait soutenu pendant 5 jours consécutifs à hauteur de :

- 15% par jour pour les dépôts courants en monnaie locale ;
- 10% par jour pour les dépôts courants en monnaie étrangère ;
- 3% par jour pour les dépôts à terme en monnaie locale ;
- 1% par jour pour les dépôts à terme en monnaie étrangère.

Les résultats sont tels que à partir du premier jour, une banque n'est pas résiliente tandis qu'au quatrième jour deux banques ne sont pas résilientes.

*Du point de vue macroprudentiel*, le test de résistance a été conduit pour évaluer la résilience des établissements de crédit burundais au risque d'avènement des risques systémiques identifiées au premier chapitre.

Le calibrage hypothétique des risques systémiques a été porté au double/moitié (selon le sens du risque) de la moyenne observée de 2015 à 2020. L'impact est mesuré quant à la réaction de la qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire à l'occurrence simulée de chacun de ces risques pris isolément ainsi que l'impact y relatif quant à la solvabilité du secteur bancaire. Les résultats sont tels que le portefeuille crédit du secteur bancaire est résilient.

### 2.3. Secteur de la Microfinance

Le secteur de la Microfinance du Burundi comprend 60 Institutions de microfinance (IMFs). Il comprend 20 Coopératives d'épargne, 20 Entreprises de microfinance et 20 groupements financiers communautaires. Le nombre de points de service des Coopératives d'épargne et Entreprises de microfinance (sièges, agences et guichets) totalisent 348 en 2020 contre 329 en 2019. Quatre coopératives dominent le marché du secteur en regroupant à elles seules 80,2% des actifs, 82,4% des crédits, 78,5% des dépôts et 84,1% des fonds propres.

En 2020, le total actif des IMFs a connu une augmentation de 31,5%, passant de 456 482,9 MBIF en 2019 à 600 599,4 MBIF. Cette augmentation est en liaison avec l'accroissement (35,6%) du montant alloué au financement de l'économie.

**Tableau 13 : Concentration des Actifs des IMFs (MBIF)**

	2017	2018	2019	2020
Coopératives (3ème catégorie)	247 595,3	299 206,8	391 580,7	511 123,7
Entreprises de microfinance (1ère catégorie)	40 624,5	50 311,7	64 902,3	89 475,6
<b>Total Actif</b>	<b>288 219,7</b>	<b>349 518,5</b>	<b>456 482,9</b>	<b>600 599,4</b>
Part des Coopératives	85,9	85,6	85,8	85,1
Part des entreprises de microfinance	14,1	14,4	14,2	14,9

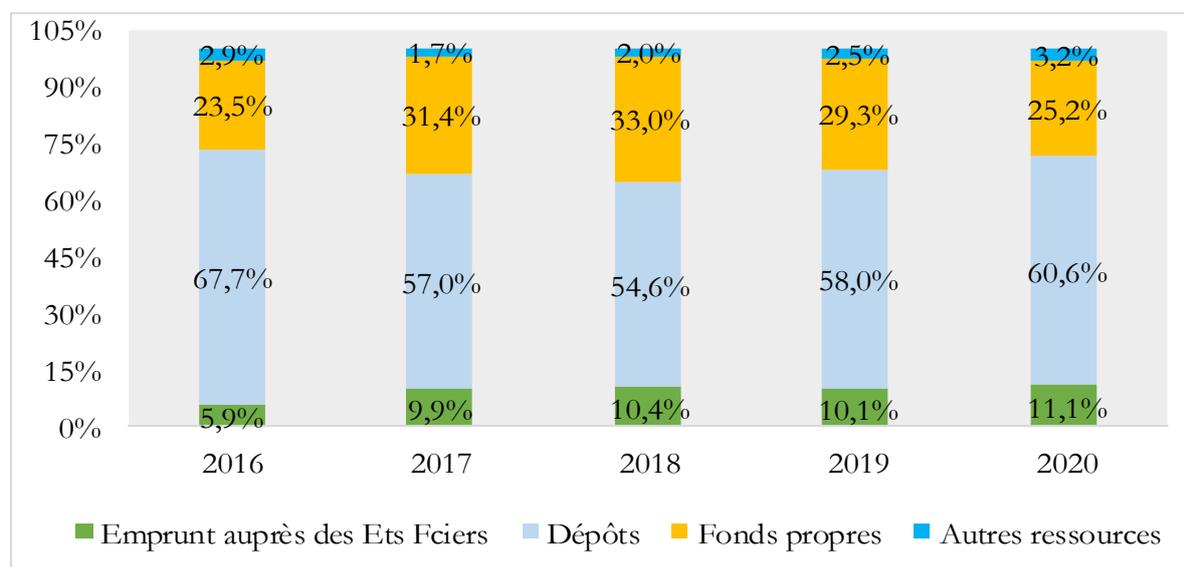
**Source :** BRB

L'actif des IMFs est fortement concentré dans les coopératives avec 85,1% du total actifs tandis que les entreprises de microfinance représentent 14,9% du total des actifs.

### 2.3.1. Ressources du secteur de la Microfinance

Les ressources des IMFs se sont établies à 600 599,4 MBIF en 2020 contre 456 482,9 MBIF en 2019, soit une augmentation de

31,6%. Cette augmentation est essentiellement liée à la hausse des dépôts (37,3%), qui sont passées de 264 853,2 MBIF en 2019 à 363 843,7 en 2020 et des emprunts auprès du secteur bancaire, s'élevant à 66 700,0 contre 46 317,7 MBIF en 2019. Les fonds propres ont également augmenté de 12,9%, se fixant à 151 092,8 contre 133 862,9 MBIF à fin décembre 2019.

**Graphique 14 : Répartition des ressources des IMFs**

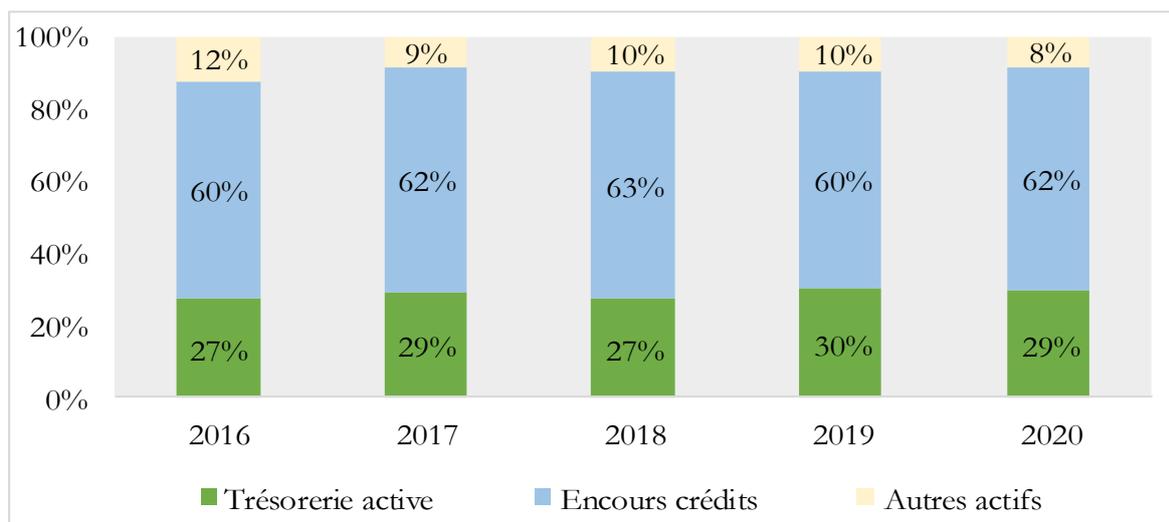
**Source :** BRB

### 2.3.2. Emplois du secteur de la Microfinance

L'encours crédit net des IMFs a atteint 374 151,6 MBIF en 2020 contre 275 755,9 MBIF en 2019, soit une augmentation de

35,6%. Cependant, la part des crédits dans le total des emplois des IMFs a augmenté de 1,9 p.pc., passant de 60,4% en 2019 à 62,3% en 2020.

Graphique 15 : Evolution des emplois des IMF's



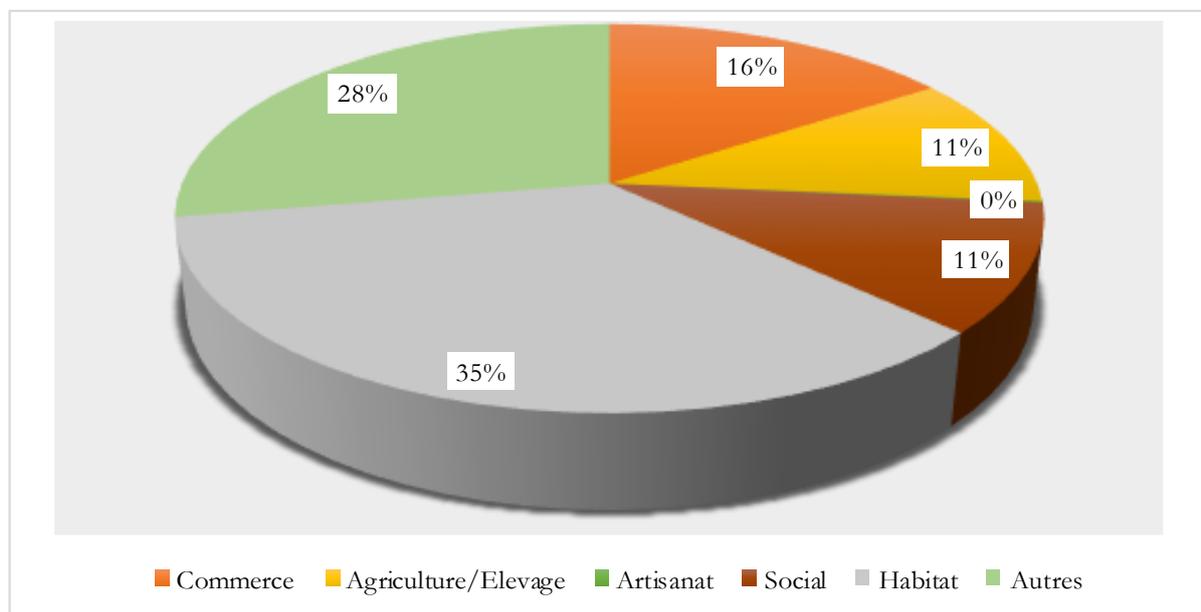
Source : BRB

### 2.3.3. Structure des financements par secteur

Le secteur de l'habitat est le plus privilégié par les IMF's par rapport à d'autres secteurs avec 35,0% des crédits. Etant l'un des secteurs

porteurs de la croissance, le secteur de l'agriculture est le moins financé par les IMF's avec seulement 11% à fin 2020. Le graphique ci-après donne des détails sur la répartition du crédit par secteur d'activité.

Graphique 16 : Répartition du crédit par secteur d'activité



Source : BRB

### 2.3.4. Qualité du portefeuille crédit

Le taux de détérioration du portefeuille crédit a reculé de 0.7 p.pc. d'une année à l'autre,

passant de 5,6 à 4,9% ; mais, revenant à la limite maximale de 5,0% jugée acceptable dans la profession.

**Tableau 14 : Qualité du portefeuille crédit**

	2016	2017	2018	2019	2020	Variation en %
Encours crédits (MBIF)	139 881,0	179 238,7	225 468,8	283 950,6	374 151,7	31,8
Créances en souffrance (MBIF)	9 458,0	10 432,4	13 680,8	15 815,2	18 252,0	15,4
Provisions (MBIF)	4 526,4	4 931,1	5 042,8	8 194,6	8 413,3	2,7
Taux de provisionnement	47,9	47,3	36,9	51,8	46,0	
Taux de détérioration	6,8	5,8	6,1	5,6	4,9	

Source : BRB

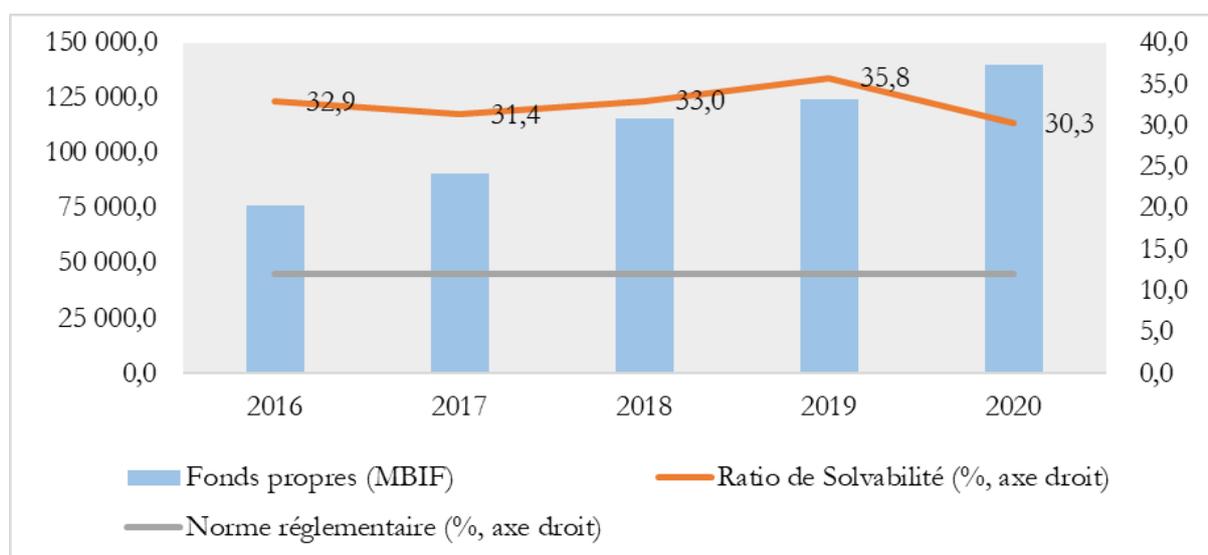
### 2.3.5. Adéquation des Fonds propres du secteur de la Microfinance

Le secteur de la microfinance reste suffisamment capitalisé et les fonds propres augmentent d'une année à l'autre, passant de 124 664,3 MBIF en 2019 à 140 356,8 MBIF en 2020, soit une progression de 12,6%.

Toutefois, le ratio de solvabilité globale du secteur a baissé de 5,5 p.pc., se fixant à 30,3% contre 35,8% en 2019, restant supérieur à la norme réglementaire minimale de 12%.

Toutefois, ce ratio renferme des disparités car trois IMF's ne respectent pas la norme.

**Graphique 17 : Evolution des fonds propres**



Source : BRB

### 2.3.6. Liquidité du secteur de la Microfinance

Le secteur de la microfinance était, à fin 2020, suffisamment liquide à hauteur de 42,2%, un

ratio de liquidité supérieur à la norme réglementaire minimale de 20%.

Toutefois, deux IMFs demeurent en dessous de cette norme. Le ratio crédit sur dépôts est de 102,8%, légèrement au-delà de la norme maximale acceptable de 100%, en rapport avec les emprunts contractés auprès du secteur bancaire.

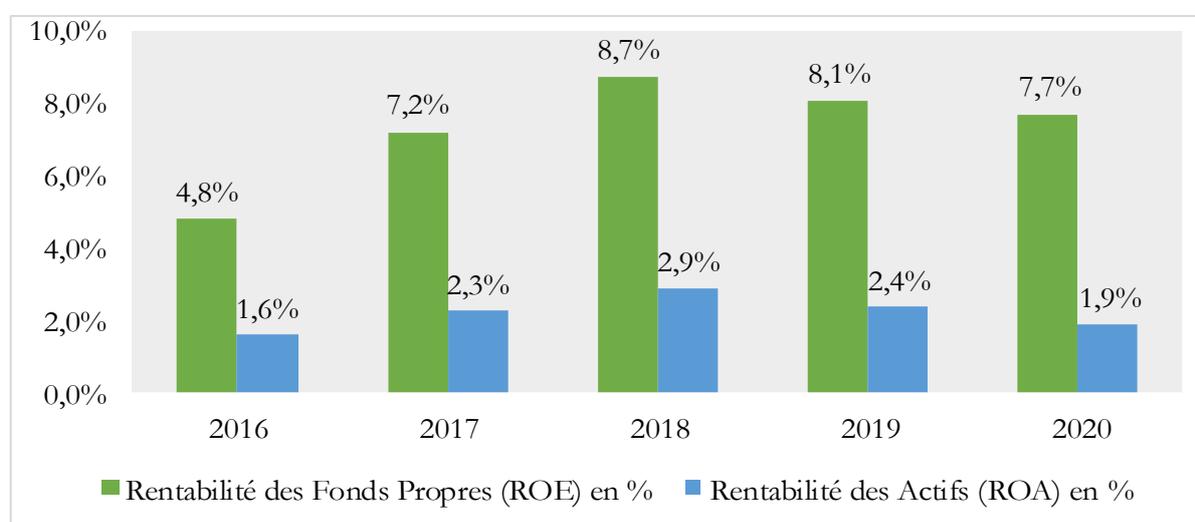
### 2.3.7. Rentabilité du secteur de la Microfinance

A fin 2020, le secteur de la microfinance est demeuré rentable. Le Produit Net Bancaire a augmenté de 21,2%, passant de 38.335, 5 à

46.491,7 MBIF. Le résultat net du secteur a varié positivement de 6,6%, passant de 10.845,3 à 11.563,4 MBIF d'une année à l'autre.

Néanmoins, ce résultat est largement concentré dans 3 IMFs qui détiennent 89,4% du résultat net du secteur. La rentabilité des fonds propres (ROE) a reculé de 0,4 p.p.c., s'établissant à 7,7 contre 8,1% en 2019. De même, la rentabilité des actifs (ROA) a baissé de 2,4% en 2019 à 1,9% en 2020.

**Graphique 18 : Evolution des indicateurs de rentabilité des IMFs**



Source : BRB

### 2.3.8. Exposition du secteur de la microfinance envers le secteur bancaire

Les opérations des IMFs avec le secteur bancaire sont principalement centrées sur les placements des excédents de trésorerie ainsi que sur les emprunts. Les placements effectués sont identifiés à travers les dépôts à terme avec 52.977,4 MBIF en 2020, soit 8,8% du total passif tandis que les emprunts sont de 66.700,1 MBIF en 2020, soit 11,1% du total passif.

### 2.3.9. Principaux risques des IMFs

Les principaux risques liés aux activités des IMFs portent, notamment, sur la solvabilité et

la liquidité. Aussi, le contexte des insuffisances en termes d'organisation et de gestion globale persistent, en l'occurrence le risque opérationnel et le risque de gouvernance.

#### 2.3.9.1. Risque opérationnel des IMFs

La plupart des IMFs ne disposent pas d'un Système d'Information et de Gestion performant tandis que d'autres traitent encore leurs données manuellement. En outre, les IMFs éprouvent des difficultés dans la gestion des risques, la maîtrise des charges et la production de l'information financière conformément aux délais et canevas fixés par la BRB.

D'une façon générale, les principales insuffisances observées dans les secteurs de la microfinance sont notamment :

- des problèmes d'interconnexion des Systèmes d'Information et de Gestion entre le siège des IMF's et leurs agences et guichets ;
- le manque d'outils de contrôle interne (manuels de procédures, charte d'audit, etc.) ;
- l'absence d'outils et/ou d'équipements adéquats pour mesurer les risques majeurs ;
- le taux élevé de détérioration du portefeuille crédit ;
- l'absence d'espace suffisamment sécurisé pour le chargement et déchargement de fonds dans les agences et guichets ;
- le non-respect de certains ratios prudentiels.

### **2.3.9.2. Défis à la gouvernance des IMF's**

En 2020, le secteur de la microfinance connaît pas mal des manquements dans le domaine de la gouvernance d'entreprise. Les principaux constats sont entre autres :

- les irrégularité dans la tenue des réunions des organes de gestion ;
- l'immixtion des organes délibérant dans la gestion quotidienne des IMF's ;
- la non appropriation des textes organiques et règlementaires par les membres des organes de gestion des institutions ;
- le non-respect des mandats des organes de gestion ;
- le faible niveau de communication entre les membres des Conseils d'Administration.

Les risques découlant de ces manquements sont les suivants :

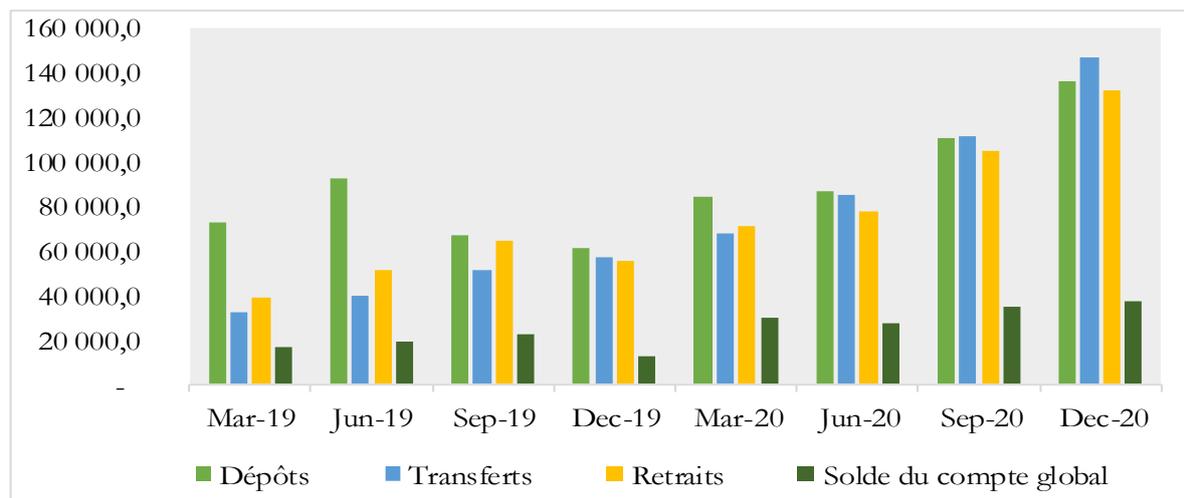
- la non implication des Conseils d'Administration dans le suivi de la qualité du portefeuille crédit ;
- l'insuffisance du taux de mise en application des recommandations antérieures ;
- l'ingérence du Président du Conseil d'Administration dans la gestion quotidienne de l'Institution.

### **2.4. Services financiers numériques**

Au-delà des nouveaux agréments des Institutions de paiement opérant dans les services financiers numériques, de nombreux facteurs contribuent à l'essor du mobile money au Burundi, l'une des économies où le niveau des transactions en monnaie électronique reste toujours faible, comparativement aux autres économies de la sous-région.

Etant donné que l'année 2020, le monde en général et le Burundi en particulier ont soufferts de la pandémie du COVID-19, le rôle majeur de ces services numériques dans l'accès des citoyens et des gouvernements à des outils financiers sûrs, peu coûteux et sans contact est devenu prépondérant.

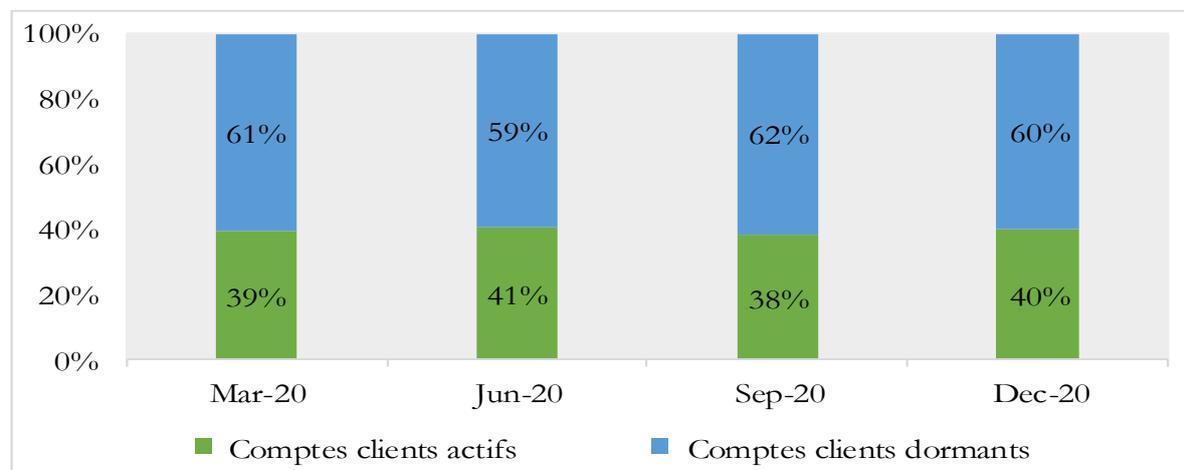
En 2020, les services financiers numériques ont été assurés au Burundi, par neuf institutions dont trois établissements de paiement de monnaie électronique issus de trois Compagnies de téléphonie mobile, cinq banques et deux institutions de microfinance offrant des services bancaires mobiles. Le réseau de distribution des services financiers numériques était composé de 101 097 agents commerciaux.

**Graphique 19 : Evolution des transactions effectuées par les établissements de paiement**

**Source :** BRB

Les services financiers numériques ont connu une croissance en termes de transactions en 2020 par rapport à la même période de 2019. Les dépôts ont augmenté de 123%, passant de

61 021 à 136 292 MBIF en raison de l'augmentation du nombre des clients dans le secteur.

**Graphique 20 : Nombre de comptes des établissements de paiement**

**Source :** BRB

Le nombre de clients des établissements de paiement est en perpétuel augmentation, et s'élevait à 5.8 Millions de clients à fin décembre 2020. Parmi ces clients, il est à noter du moins le nombre élevé des clients inactifs à hauteur de 60% en moyenne au cours de l'année 2020 suite notamment à la création, par défaut, des comptes en faveur du client lors de l'abonnement au réseau.

## 2.5. Risque opérationnel lié aux services financiers numériques

A l'ère actuel, les systèmes financiers sont devenus fortement interconnectés. Avec la venue des nouvelles technologies, bon nombre d'opérations financières sont réglées par voie du numérique. Néanmoins, ces innovations sont susceptibles d'être exposés à des vulnérabilités y afférentes.

Plus particulièrement, ces supports monétaires dématérialisés sont beaucoup plus exposés au risque de contrefaçon criminelle, de fraude et diverses autres formes d'attaques de cyber sécurité.

Ces risques peuvent provenir notamment de la structure en réseau des opérations de paiements et faire naître des déficiences sur la fiabilité et l'intégration des systèmes sans oublier une possible fragilité de la chambre de compensation.

3

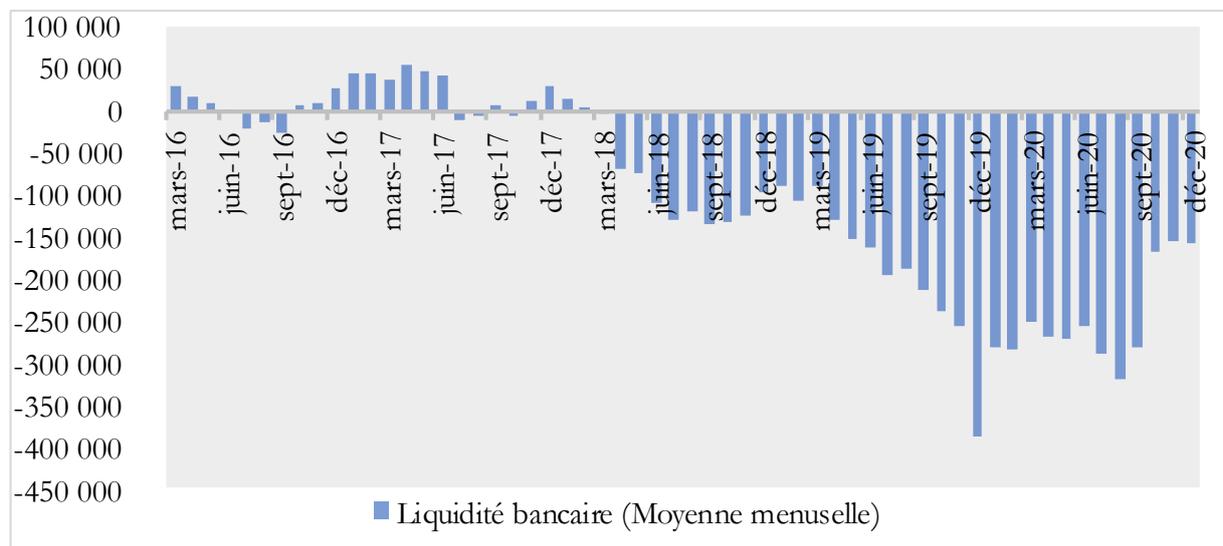
**CHAPITRE 3 :  
DEVELOPPEMENTS DU MARCHÉ  
MONÉTAIRE ET DES INFRASTRUCTURES  
DE MARCHÉ**

## CHAPITRE 3 : DEVELOPPEMENTS DU MARCHE MONETAIRE ET DES INFRASTRUCTURES DE MARCHE

**A** fin 2020, la liquidité bancaire (sans interventions de la BRB) a augmenté par rapport à fin 2019, passant de –

388 179 à – 157 660 MBIF en moyenne journalière.

**Graphique 21 : Liquidité bancaire (MBIF)**



*Source* : BRB

### 3.1. Marché monétaire

#### 3.1.1. Apports de liquidité par la BRB

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire, la BRB a effectué des opérations d'injection de liquidité dans le secteur bancaire. Le montant des apports de liquidité a diminué, revenant à 320 235 MBIF à fin 2020 contre 398 013 MBIF à fin 2019. En conséquence, le taux d'apport de liquidité a augmenté s'établissant à 3,93 % à fin 2020 contre 2,63 % à fin 2019. Cette situation d'injection de liquidité témoigne que le secteur bancaire était non liquide au cours de l'année 2020.

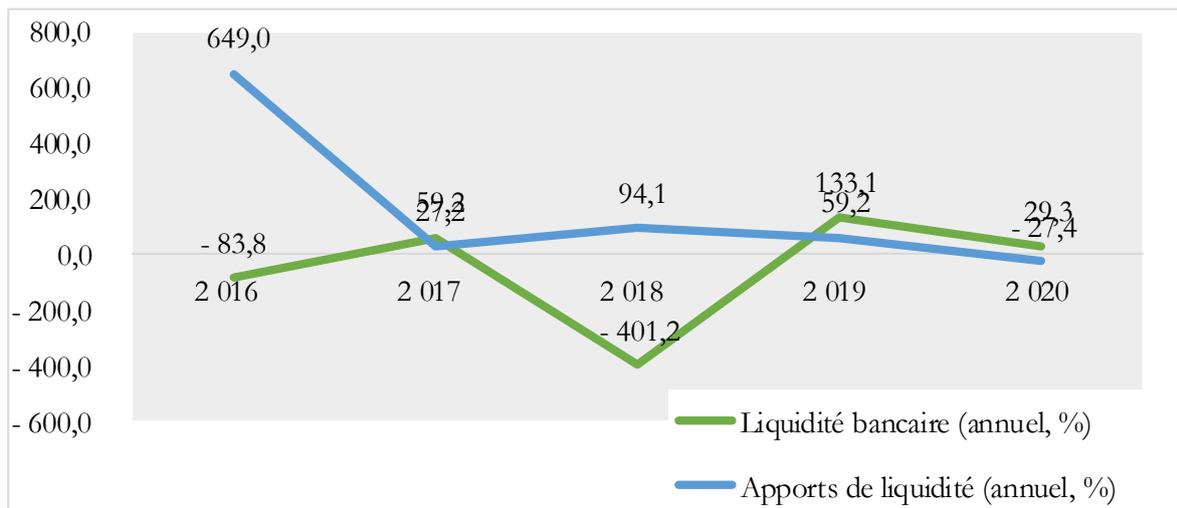
La vulnérabilité du secteur au problème de liquidité peut être appréhendé à travers les réserves des établissements de crédit. Depuis près de quatre ans, les réserves liquides des

établissements de crédit sont demeurées faibles.

Toutefois, cet état des faits n'a pas eu d'impacts négatifs sur la stabilité du secteur financier puisqu'une bonne partie de ces réserves a servi à accumuler des titres de la dette publique sous forme de bons et obligations du Trésor. Ceci a amené la Banque Centrale à maintenir des interventions permanentes vis-à-vis des établissements de crédit sous formes des apports de liquidité, sur une fréquence hebdomadaire.

Néanmoins, en 2020, les réserves liquides du secteur se sont améliorées de 29,3% en moyenne annuelle, s'établissant à -157,7 Mds de BIF en 2020 contre -388,2 Mds de BIF en 2019. Cette amélioration de la liquidité a permis à la Banque Centrale d'alléger ses interventions de 27,4% en glissement annuel, pour atteindre 288,9 Mds de BIF en 2020 contre 398,0 Mds de BIF en 2019.

Graphique 22 : Liquidité bancaire vs refinancement

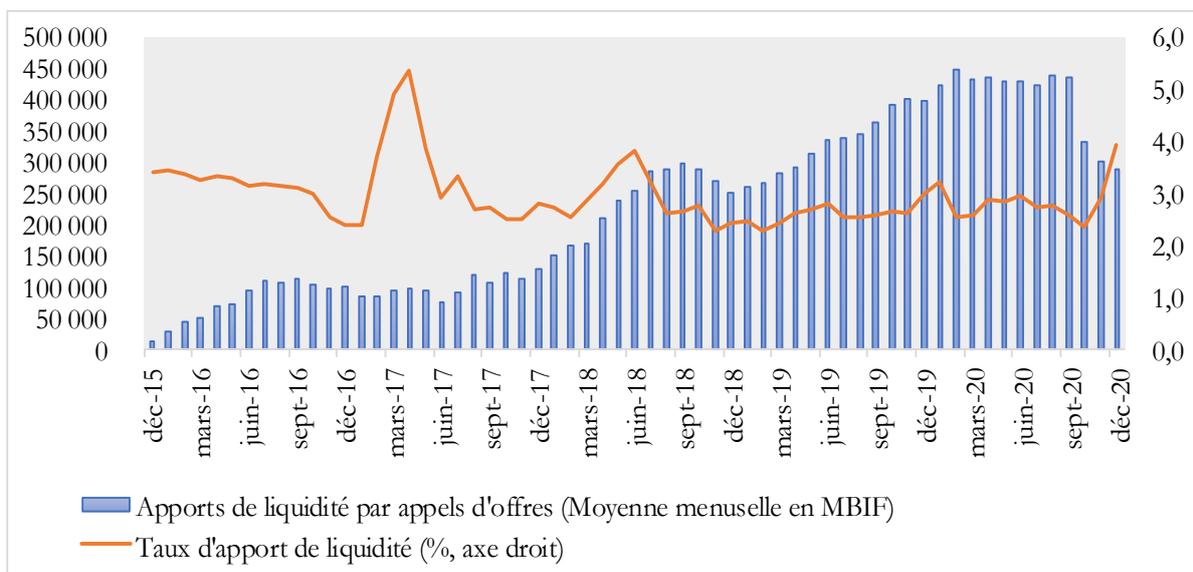


Source : BRB

De part ce graphique, il est clair que lorsque les liquidités du secteur sont faibles, les refinancements de la Banque centrale s'accroissent surtout sur la période de 2016 à

2019. En 2020, les refinancements suivent l'allure des réserves, ce qui dénote un certain allègement de la dépendance du secteur vis-à-vis des interventions de la Banque centrale.

Graphique 23 : Apports de liquidité par appel d'offres de liquidité



Source : BRB

### 3.1.2. Marché des titres du Trésor

Au cours de l'année 2020, la BRB a poursuivi pour le compte de l'Etat, l'émission des titres du Trésor par adjudication ainsi que l'attribution des obligations du Trésor issues de la titrisation des arriérés de l'Etat envers ses fournisseurs. L'encours total des titres du

Trésor s'établi à 1 829 849 MBIF à fin 2020 contre 1 540 313 MBIF à fin 2019.

Les obligations du Trésor équivalant à 37 700 MBIF ont été attribuées au cours de cette période contre 75 210 MBIF au cours de l'année 2019.

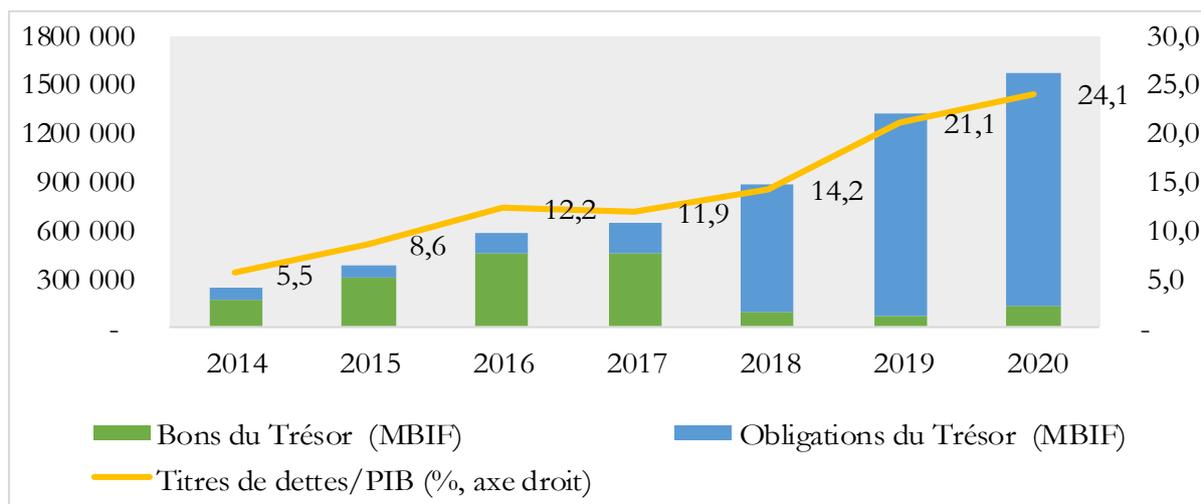
L'augmentation du financement de l'Etat à travers le marché et l'achat des obligations issues de la titrisation a conduit à l'augmentation du portefeuille en titres du Trésor (bons et obligations du Trésor) des banques. L'encours est passé de 1 286 306 à 1 567 144 M BIF de fin 2019 à fin 2020, soit une hausse de 21,8%. La part des titres du Trésor détenus par le secteur bancaire en pourcentage du PIB représente 24,1% contre 20,6% à fin 2019.

La cession des obligations du Trésor issues de la titrisation des arriérés de l'Etat a été facilitée par le marché secondaire des titres du Trésor opérationnalisé par la Banque Centrale depuis 2018, ce qui a permis aux bénéficiaires de la titrisation d'avoir de la liquidité pour maintenir

leurs activités économiques. A côté du moindre risque que comporte l'investissement dans les titres du Trésor, le marché secondaire de ces titres a contribué à l'élargissement de la base des investisseurs autres que les banques, et à l'augmentation du volume des investissements par ces derniers.

A titre illustratif, le nombre d'individus et de compagnies d'assurance qui investissent dans les titres du Trésor est passé de 84 à 156 et de 10 à 16 respectivement, d'une année à l'autre. L'encours du montant investi par les individus a augmenté de 14 823,5 MBIF en 2019 à 26 236,6 MBIF en 2020, et celui investi par les compagnies d'assurances a augmenté de 74 670 MBIF en 2019 à 98 241 MBIF en 2020.

**Graphique 24 : Encours des titres du Trésor détenus par le secteur bancaire**



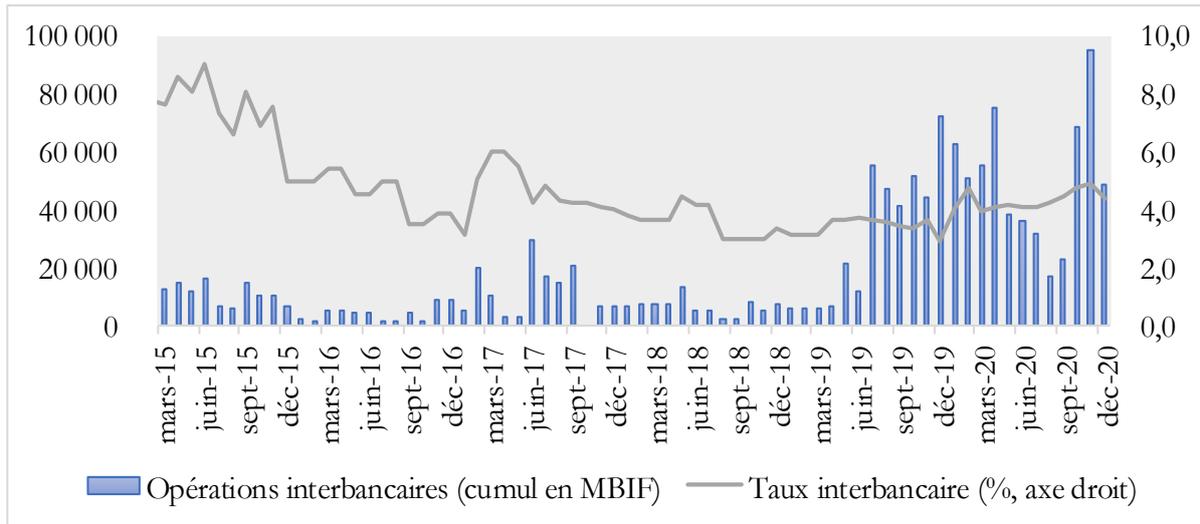
Source : BRB

### 3.1.3. Marché interbancaire

En 2020, le volume des opérations interbancaires a diminué par rapport à 2019. En effet, le volume cumulé des échanges de liquidité à travers le marché interbancaires a

baissé de 72 205 à 48 500 MBIF d'une année à l'autre. Sur la même période, le taux d'intérêt interbancaire a augmenté, s'établissant à 4,4% à fin 2020 contre 2,9% à fin 2019.

Graphique 25 : Opérations sur le marché interbancaire



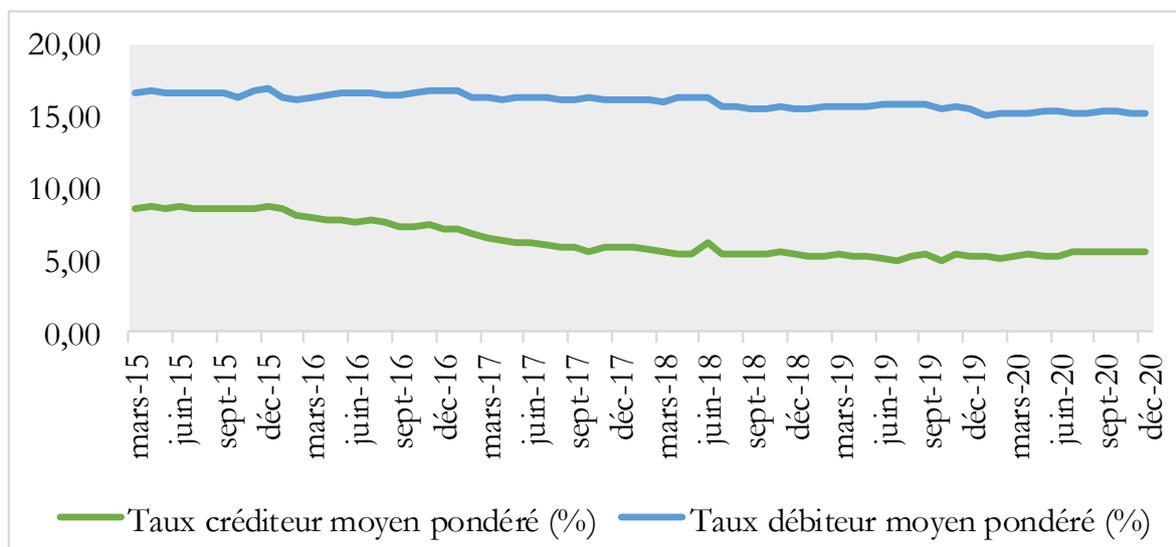
Source : BRB

### 3.1.4. Taux d'intérêt sur les crédits et les dépôts

Le taux d'intérêt moyen sur les crédits distribués par les établissements de crédit a baissé de 0,3 p.pc. en 2020, s'établissant à 15,2% contre 15,5% à la même période de 2019. Cette baisse est en liaison avec les

mesures adoptées par la Banque Centrale pour financer les secteurs porteurs de croissance. Par contre, les taux d'intérêts sur les dépôts ont également connu une augmentation de 0,4 p.pc., se fixant à 5,7% à fin 2020 contre 5,3% à la même période de 2019.

Graphique 26 : Taux moyens débiteur et créditeur



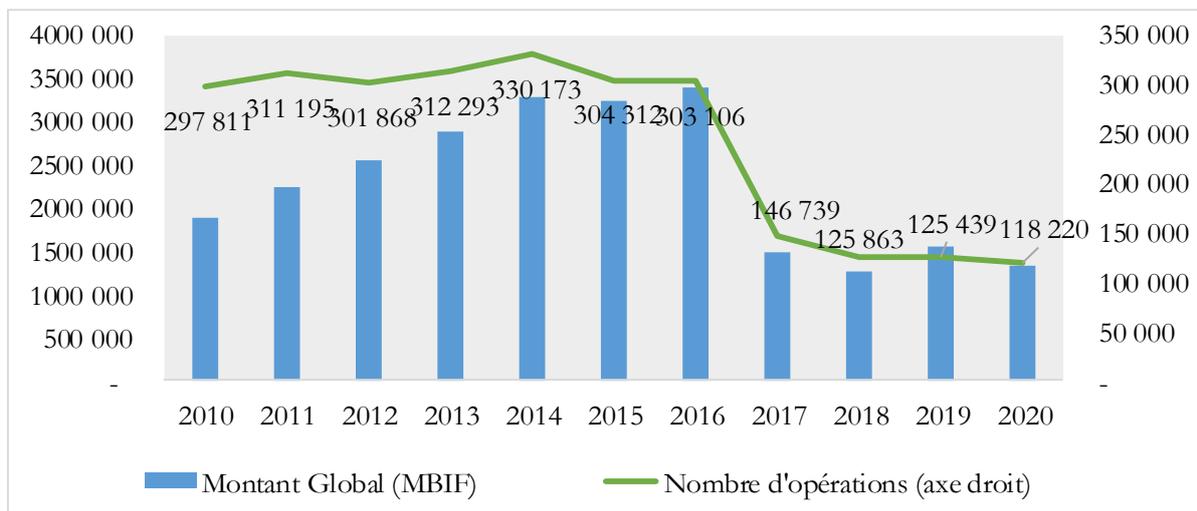
Source : BRB

### 3.2. Activités de la chambre de compensation

Au terme de l'année 2020, les opérations (chèques et ordres de virement) traitées manuellement dans la chambre de compensation ont baissé de 5,8% par rapport

à la même période de 2019. Elles sont passées de 125 439 à 118 220 opérations de fin 2019 à fin 2020. De même, la valeur globale de ces opérations a également baissé de 14,6%, passant de 1 555,9 à 1 329,4 Mds de BIF de fin 2019 à fin 2020.

Graphique 27 : Opérations de la chambre de compensation



Source : BRB

Au cours de l'année 2020, dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, la Banque de la République du Burundi a effectué toutes ses opérations d'apport de liquidité et accordé des facilités de prêt marginal au secteur bancaire à travers le système de traitement automatisé des opérations sur les titres avec règlement dans le RTGS, et toutes les opérations ont été effectuées avec succès dans un délai très court.

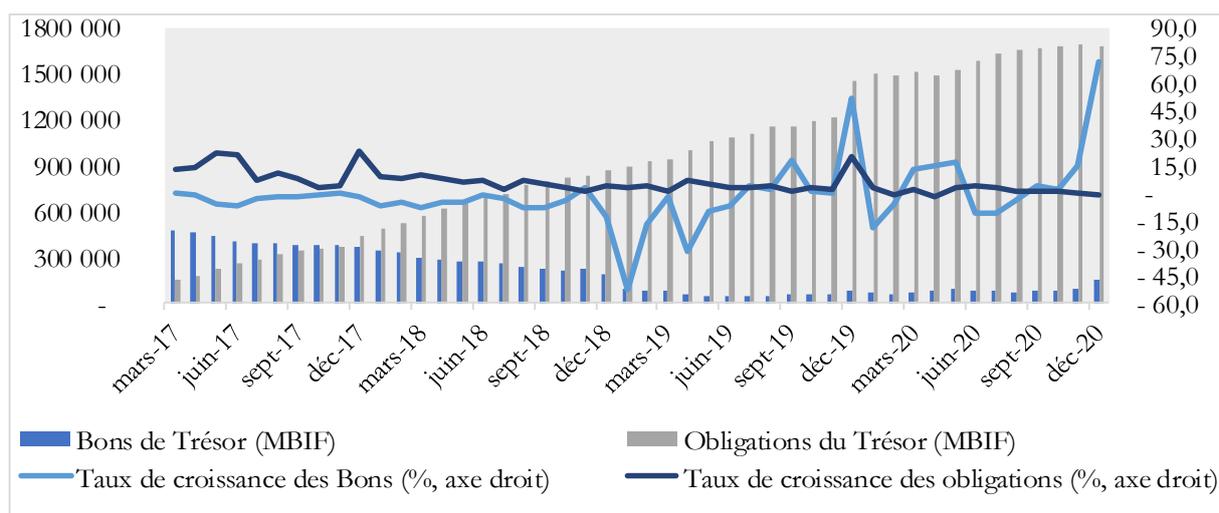
### 3.3. Système de règlement-livraison des titres

Pour le bon fonctionnement du marché primaire et secondaire des titres du Trésor (Bons et obligations du trésor), la BRB assure les fonctions centrales pour le bon déroulement des transactions sur ces marchés à travers le Dépositaire Central des titres

(CSD). Ainsi, la BRB conserve les titres inscrits en compte dans le CSD et gère le système de règlement/livraison pour toutes les transactions réalisées sur les titres. La performance et la fiabilité dudit système constituent la base fondamentale pour le bon fonctionnement du système financier et l'évaluation des risques systémiques en raison du volume des actifs financiers et les flux traités à travers ce système.

L'encours des titres du Trésor traités dans le CSD s'est établi à 1 829 849 M BIF à fin 2020 contre 1 540 313 4 MBIF à fin 2019, soit une augmentation de 18,8%. Le taux d'accroissement du volume des titres du Trésor traités dans le CSD a été plus important pour les bons du Trésor que pour les obligations du Trésor, soient 84,2% et 15,2% respectivement.

Graphique 28 : Evolution des titres du Trésor traités via le CSD



Source : BRB

### Encadré 1 : Modernisation des Systèmes de Paiement

Dans le cadre de l'intégration régionale des systèmes de paiement, la Banque a finalisé le volet relatif à la connectivité SWIFT devant permettre l'intégration de son système de paiement et de règlement en temps réel (RTGS) avec les systèmes régionaux de la CEA (EAPS-East African Payment System) et du COMESA (REPSS-Regional Electronic Payment and Settlement System). La finalisation des tests devra consacrer l'intégration effective et opérationnelle sur les systèmes régionaux de paiement EAPS de la CEA et REPSS du COMESA.

Aussi, dans le cadre du Projet d'Intégration des Systèmes de Paiement au sein de la Communauté Est Africaine, le processus de mise en place d'une Centrale des Incidents de Paiement (CIP) est actuellement dans la phase de passation de marché avec l'appui de la BAD à travers le Secrétariat de la CEA.

Dans ce même cadre, le volet relatif à l'acquisition des équipements du site alternatif de Rumonge a connu des avancées notables dans la mesure où le contrat a été signé pour certains équipements et que leur livraison à la Banque est en cours.

La Banque, en collaboration avec la CEA et les différents intégrateurs de systèmes, a finalisé les travaux de mise en œuvre de l'interface de son système de traitement et de règlement des titres (CSD) avec l'infrastructure régionale du marché des capitaux qui servira de plateforme technique pour le système de la Bourse des Valeurs Mobilières du Burundi.

Concernant la mise en œuvre du système monétique interbancaire au Burundi, la Banque a transféré ce volet à la nouvelle société BI-SWITCH qui, en collaboration avec la BRB, les banques commerciales et la Régie Nationale des Postes, a assuré le suivi des travaux de finalisation de la mise en œuvre du système monétique interbancaire. Ce dernier devra intégrer l'interopérabilité et l'interbancaire des paiements par cartes, par téléphone mobile et par internet. La réalisation des tests a connu une avancée très significative laissant entrevoir l'atteinte prochaine de la mise en production prochaine du système.

## 4



**CHAPITRE 4 :  
EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET  
REGLEMENTAIRE**

## CHAPITRE 4 : EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Le cadre réglementaire régissant les activités des institutions du secteur financier a été ajusté, ce qui a permis de renforcer la solidité et la stabilité du système financier.

### 4.1. Régulation du secteur bancaire

En 2020, la BRB a édicté la circulaire n°01/2020 relative à la matrice des sanctions applicables aux fournisseurs des produits et services financiers. Cette circulaire a pour objet de préciser les sanctions applicables aux fournisseurs des produits et services financiers agréés par la BRB en cas de violation des dispositions du Règlement n°001/2019 relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers.

La BRB a aussi édicté la circulaire n°02/RC/20 relative aux marges applicables par les banques dans leurs opérations de change avec la clientèle. Cette circulaire a pour objet de préciser les modalités de fixation, par les banques, des taux acheteur et vendeur des devises ainsi que les marges applicables pour les opérations de change.

En outre, la BRB a édicté le Règlement n°001 du 28 février 2020 de la Banque de la République du Burundi relatif à la dématérialisation et au traitement automatisé des chèques. Ce Règlement a pour objet de faciliter la mise en œuvre d'un système de paiement efficace et efficient en fixant des règles et des principes de la gestion de la dématérialisation et du traitement automatisé des chèques au Burundi et en définissant les droits et les responsabilités de la banque remettante et de la banque tirée dans le cadre du système d'échange dématérialisé des chèques, y inclus la Banque de la République du Burundi en sa qualité de superviseur de la compensation.

### 4.2. Régulation du marché des capitaux

En 2020, la BRB a continué d'appuyer le Gouvernement dans la mise en place d'un cadre de régulation du marché des capitaux. Ainsi, la loi n° 1/08 du 29 octobre 2020 régissant l'Autorité de régulation du marché des capitaux au Burundi a été promulgué. Cette loi a pour objet de créer, organiser et déterminer les missions et le fonctionnement de l'Autorité de régulation du marché des capitaux.

### 4.3. Régulation des compagnies d'assurance

Dans soucis de renforcer la réglementation et la supervision du secteur des assurances, l'Agence de Régulation des Compagnies d'Assurances (ARCA) a édicté au cours de l'année 2020, des règlements et décisions. Il s'agit notamment des textes réglementaires repris ci-après :

#### *4.3.1. Règlement n°001 du 18 août 2020 portant paiement des primes d'assurance et constitutions des provisions pour créances*

Ce règlement se focalise particulièrement sur la classification, le provisionnement des créances sur les compagnies d'assurance, ainsi que les conditions liées à leur remboursement.

### ***4.3.2. Règlement n°002 du 28 octobre 2020 fixant les conditions d'autorisation, d'exercice et de radiation des experts, commissionnaires d'avaries et actuaires***

Les experts, commissaires d'avaries sont agréés par l'Agence de Régulation des Compagnies d'Assurance et leurs interventions s'inscrivent dans l'évaluation des risques et dommages, en vue d'assainir les conditions d'exercice requises. Ce règlement met également l'accent sur les qualités, les exigences pour l'exercice de leurs fonctions auprès du secteur des assurances.

Ainsi, ce cadre réglementaire précise également les incompatibilités, les interdictions et les obligations auxquelles ils doivent être appliqués. Ainsi, pour être agréés, ils ne doivent pas avoir encourus une peine sous n'importe quelle forme. Ils doivent mettre en avant le bien-être de la société et éviter toute sorte de conflit d'intérêts, animer par le sens du secret professionnel et au strict respect de la déontologie du métier.

S'agissant des sanctions, elles peuvent être des sanctions d'avertissement, des sanctions pécuniaires, des suspensions et le retrait d'agrément.

### ***4.3.3. Loi N°1/06 du 17 juillet 2020 portant révision de la loi N°1/02 du 07 janvier 2014 portant Code des assurances du Burundi***

Entre autres innovations, le Code des assurances du Burundi de 2020 apporte une grande amélioration plus particulièrement en matière d'indemnisation des victimes et de leurs ayants droits.

En effet, il y a eu l'harmonisation des modalités de calcul des indemnités pour toutes les victimes ou ayants droits ayant subi un même

dommage alors que dans le code de 2014 le calcul était laissé à l'appréciation du juge, ce qui occasionnait des décisions divergentes et contradictoires sur des affaires similaires. Aussi, suite au conflit entretenu par le terme de revenu annuel comme base de calcul, il a été introduit dans le Code des assurances du Burundi de 2020 que le Produit National Brut par habitant (PNB/h) est retenu dans le calcul des indemnités à allouer aux personnes ne pouvant pas justifier de revenu.

Au moment où le Code de 2014 ne permettait pas l'indemnisation des mineurs en cas de lésions corporelles ou leurs ayants droit en cas de décès, le Code de 2020 considère les enfants mineurs et les incapables comme des personnes majeures ne justifiant pas de revenus. Ils entrent de ce fait dans la catégorie de gens à être indemnisés au même pied d'égalité que les adultes (art 223).

Les victimes des accidents de la route, hormis les conducteurs de véhicules automoteurs, sont indemnisées des dommages résultant des atteintes à leur personne, sans que puisse leur être opposée leur propre faute sauf lorsque lesdites victimes ont volontairement recherché les dommages subis (art. 182, al 1<sup>er</sup>). La victime est donc écartée dans la prise en compte de la responsabilité opposable à l'assureur, sauf si elle-même a intentionnellement causé l'accident.

L'autre grande révolution du nouveau Code est l'introduction du système de Règlement à l'amiable en matière de responsabilité civile du fait d'un véhicule terrestre à moteur (art. 184 al. 3, 185, 186, 187 et 188). Cette disposition a été ajoutée dans le souci de favoriser l'indemnisation rapide des sinistres résultant des accidents de la route et éviter ainsi des longs procès et souvent coûteux surtout pour les victimes.

Pour l'indemnisation à l'assistance d'une tierce personne, le Code révisé exige seulement que

le médecin traitant ait fait la prescription (art. 227, al. 1<sup>er</sup>) et du moment que l'évaluation et l'appréciation des dommages liés aux blessures subies par la victime, l'expertise peut varier d'un médecin à un autre, le nouveau Code prévoit un barème fonctionnel indicatif des incapacités pour servir de base de référence aux médecins dans la détermination des préjudices corporels (art. 226, al. 2). Le barème est fixé par une ordonnance conjointe des Ministres ayant respectivement les assurances et la santé publique dans leurs attributions.

#### 4.4. Cadre réglementaire dans le cadre de la politique monétaire

En date du 19 octobre 2020, la BRB a étendu les mesures en matière de refinancement des établissements de crédit pour financer les promoteurs ayant financé les secteurs identifiés comme porteurs de croissance.

En plus des secteurs agro-pastoral et de l'industrie visant le développement des exportations, la substitution aux importations et le développement des chaînes de valeur, la BRB a ajouté les secteurs de l'infrastructure, de l'hôtellerie et tourisme et des logements sociaux.



**PERSPECTIVES**

## PERSPECTIVES

Dans le cadre du renforcement de la stabilité financière, la BRB va poursuivre le projet de mise en place d'un Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution. Elle va continuer à mener une politique monétaire accommodante visant la fourniture de la liquidité à moindre coût aux établissements de crédit et aux institutions de microfinance pour soutenir le financement des secteurs porteurs de croissance, notamment les secteurs agropastoral et industriel, les infrastructures, les logements sociaux et l'hôtellerie et tourisme.

La BRB va également continuer à renforcer le cadre réglementaire et macroprudentiel en vue d'assurer la stabilité du système financier burundais.



## ANNEXES

## Annexe 1 : EAC, Indicateurs de Solidité Financière

Indicateurs	pays	déc 15	déc 16	déc 17	déc 18	déc 19	déc 20
<b>Fonds Propres/Actifs pondérés des risques</b>	Burundi	18,1	22,7	23,2	23,6	22	22,4
	Kenya	21,7	18,9	18,5	17,2	18,8	19,2
	Tanzanie	18,9	19,1	19,7	14,2	17,9	17,9
	Ouganda	21	19,8	23,2	18,7	21,8	22,2
	Rwanda	22,2	23,1	21,4	19,8	24,1	21,5
	Soudan du Sud	N/A	N/A	N/A	13,9	11,6	14,8
<b>Prêts non performants/total crédit</b>	Burundi	15,9	12,5	14,6	9,0	5,7	5,3
	Kenya	6,0	11,7	10,6	12,0	12,0	14,4
	Tanzanie	8,6	9,6	12,5	10,2	9,8	11,8
	Ouganda	5,1	10,4	5,6	3,4	4,9	5,1
	Rwanda	6,2	7,1	7,6	5,0	9,8	4,5
	Soudan du Sud	N/A	N/A	48,0	44,4	N/A	3,1
<b>Rentabilité des capitaux (ROE)</b>	Burundi	11,5	8,5	16,5	20,6	32,6	32,3
	Kenya	23,8	24,8	20,8	22,5	21,23	13,8
	Tanzanie	13	8,9	6,9	5,9	8,1	
	Ouganda	16	8,3	16,4	14,4	16,7	14,2
	Rwanda	11,8	9,1	6,3	11,7	NA	11,8
	Soudan du Sud	30,7	21,6	16	24,8	NA	19,7
<b>Rentabilité des actifs (ROA)</b>	Burundi	1,9	1,3	2,2	2,4	3,7	3,8
	Kenya	2,9	3,1	2,7	2,7	2,5	1,6
	Tanzanie	2,7	2,1	1,7	1,5	1,9	
	Ouganda	2,6	1,3	2,7	2,5	2,9	2,4
	Rwanda	2,9	2,5	2,1	3	NA	2,0
	Soudan du Sud	3,4	2,3	2,3	3,4	NA	2,6

Source : BRB

Annexe 2 : Indicateurs de Solidité Financière pour les Etablissements de crédit

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>ADEQUATION DU CAPITAL</b>													
Fonds propre de base (tier1)	55 722,8	78 181,9	106 404,4	136 188,5	162 524,4	189 541,4	200 630,6	210 323,5	229 217,6	224 608,6	286 587,8	335 858,9	398 124,5
Fonds propres Globaux	67 882,4	97 880,4	126 767,0	157 829,8	185 430,9	223 415,7	231 350,9	243 523,4	265 744,0	247 559,8	312 326,5	364 790,7	421 913,6
<b>QUALITE DE DE L'ACTIF</b>													
Ratio des PNP	22,6	11,3	9,0	6,9	7,7	9,4	11,9	15,9	5,0	14,6	9,0	5,7	5,3
<b>Prêts Performants</b>													
Créances saine	220 436,0	233 058,0	380 854,0	533 927,0	506 820,0	592 607,0	528 871,0	300 915,0	611 508,0	638 481,0	804 866,6	923 173,5	1 000 051,0
Créances à surveiller	1 837,0	5 550,0	3 072,0	4 350,0	6 278,0	7 189,0	8 768,0	37 364,0	32 131,0	41 098,7	54 517,3	61 324,9	46 936,4
<b>Prêts non performants</b>													
Créances pré-douteuses	1 589,0	698,0	2 361,0	3 703,0	7 137,0	4 821,0	8 625,0	32 811,0	33 734,0	14 031,8	8 144,4	8 776,1	7 392,5
Créances douteuse	2 308,0	2 165,0	2 429,0	4 730,0	4 056,0	7 591,0	6 583,0	8 472,0	6 925,0	21 644,0	8 371,8	16 658,4	13 055,5
Créances compromises	60 871,0	34 931,0	34 029,0	31 329,0	39 044,0	53 400,0	75 763,0	94 149,0	50 918,0	80 237,7	68 407,8	35 774,0	39 718,2
Total PNP	64 768,0	37 795,0	38 819,0	39 762,0	50 238,0	65 812,0	90 971,0	135 433,0	91 577,0	115 913,0	84 924,2	61 208,4	60 166,2
<b>PROFITABILITE</b>													
Résultat de l'exercice	17 538,7	20 964,8	22 550,7	33 984,3	20 705,9	18 855,1	14 066,1	22 579,7	21 863,2	35 731,7	61 662,7	119 359,3	130 881,6
ROA (%)	2,8	6,4	4,1	6,9	4,2	4,5	1,9	1,9	1,3	2,2	2,4	3,7	3,8
ROE (%)	25,8	34,0	25,2	34,9	18,6	18,7	9,4	11,5	8,5	16,5	19,7	32,7	32,3
Marge d'intérêt	52 649,3	35 170,0	51 769,0	61 814,6	71 955,9	80 686,8	81 335,0	112 289,5	90 834,4	107 678,0	147 155,0	196 645,4	210 102,4
Marge sur commission	N/A	23 190,6	26 424,2	33 378,2	18 070,1	35 969,6	44 373,9	32 766,9	103 534,5	71 994,6	40 956,0	43 869,7	45 510,8
Taux débiteurs moyen	16,7	16,5	15,9	15,3	15,7	16,2	16,71	16,85	16,80	16,2	15,5	15,5	15,2
Taux créditeur moyen	8,1	7,6	7,3	7,6	8,8	9,0	8,80	8,70	7,20	6,0	5,4	5,3	5,7
<b>LIQUIDITE</b>													
Actif liquide	243 276,5	310 295,9	354 622,8	312 317,5	317 691,7	420 546,1	514 743,3	493 719,2	758 972,1	285 645,0	233 363,4	293 874,1	318 411,3
Ratio actif liquide / Dépôts	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,80	0,40	0,20	0,28	0,1
Ratio Prêts / Dépôts (%)	0,8	0,7	0,8	0,9	1,0	0,8	0,80	0,81	0,68	0,59	0,56	0,57	0,53
<b>MARCHE</b>													
Prêts en devise	2 483,0	474,2	3 025,2	3 141,0	81,2	2 315,8	36 394,6	34 634,1	23 163,7	16 958,3	55 526,8	68 955,0	165 178,2
Dépôt en devise	106 564,3	136 350,7	145 126,5	155 089,7	185 108,5	199 349,5	225 790,8	154 231,8	180 504,9	119 675,0	159 047,0	165 465,9	231 875,6
Actif en devises	134 577,5	160 028,1	169 608,0	157 129,0	210 111,3	218 810,2	219 025,9	260 502,6	167 374,0	187 039,8	218 519,9	293 874,1	413 037,0
Passif en devises	78 770,1	140 381,3	150 062,2	157 869,0	203 792,6	222 629,7	252 723,5	248 580,5	180 504,9	201 694,8	236 643,7	257 797,7	399 795,7
Prêts en devise / Tier I	4,0	1,0	3,0	2,0	-	1,0	1,0	2,0	10,0	7,6	19,3	20,5	41,4
Prêts en devise / Dépôts en devise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	13,0	14,0	34,0	41,6	71,2
Actifs en devise / Passif en devise	1,7	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9	1,1	93,0	93,0	92,0	114,0	103,3

Source : BRB

Annexe 3 : PIB aux prix constants (en Mds de BIF)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Secteur primaire</b>	509,3	461,7	470,8	465,3	472,8	466,3	476,3	516,4	497,9	488,0	497,1	498,2	535,2	550,3	566,7
- Agriculture vivrière	418,9	398,7	408,8	408,6	387,1	398,9	404,2	465,7	442,2	427,4	431,8	431,5	462,8	486,2	498,3
- Agriculture d'exportation	40,9	19,3	29,3	13,9	32,8	14,3	19,3	16,6	18,4	21,3	17,6	20,4	21,9	17,9	19,9
- Café	36,0	13,9	22,5	4,8	23,7	5,7	9,8	2,6	3,2	4,9	4,2	6,5	7,1	2,8	5,0
- Thé	4,2	4,6	5,2	6,8	8,3	7,5	7,7	13,0	14,2	15,4	12,3	12,1	12,5	13,6	13,7
- Autres cultures d'exportation	0,8	0,8	1,5	2,3	0,8	1,1	1,8	1,0	1,0	1,0	1,1	1,8	2,4	1,5	1,2
- Forêt	8,9	9,2	7,2	6,2	10,7	11,3	10,2	11,2	11,9	13,4	12,2	13,7	14,3	14,0	14,7
- Elevage	35,3	32,1	22,4	33,7	38,5	38,6	39,0	20,2	22,4	22,5	31,6	28,5	31,9	28,1	29,5
- Pêche	5,2	2,5	3,1	3,0	3,7	3,2	3,6	2,6	3,0	3,4	3,8	4,1	4,2	4,1	4,3
<b>Secteur secondaire</b>	215,6	233,5	244,9	267,0	270,6	275,7	290,2	297,3	315,7	290,2	322,6	347,2	355,9	360,0	361,3
- Extraction	10,2	9,6	6,9	7,4	7,3	8,3	9,0	9,5	8,4	7,9	7,7	10,7	11,0	11,3	10,5
- Industries	152,8	157,8	165,7	168,4	173,9	178,0	183,5	187,5	211,9	192,3	220,8	238,6	242,4	243,7	244,8
- Industries agroalimentaires	105,9	110,2	119,9	125,4	128,3	129,3	131,6	134,5	155,7	143,1	168,4	186,7	191,4	192,5	193,4
- Industries Manufacturières	46,9	47,6	45,8	43,0	45,6	48,7	51,9	53,0	56,2	49,2	52,4	51,9	51,1	51,3	51,3
- Industries textiles	3,9	3,6	5,1	3,9	4,5	4,6	4,7	5,8	4,3	3,9	9,5	9,2	8,8	8,0	7,7
- Autres industries manufacturières	43,0	44,0	40,7	39,1	41,1	44,0	47,2	47,3	51,9	45,3	42,9	42,7	42,3	43,2	43,7
- Electricité, gaz et eau	8,6	12,4	12,7	11,1	8,1	6,3	7,3	7,7	7,9	7,5	7,7	9,1	9,5	9,2	9,5
- Construction	44,0	53,8	59,6	80,2	81,3	83,0	90,4	92,5	87,5	82,5	86,3	88,8	93,0	95,8	96,6
<b>Secteur tertiaire</b>	441,7	515,8	549,9	579,4	612,8	655,6	701,3	721,1	784,3	828,9	821,4	853,9	881,4	945,1	919,7
- Commerce	92,7	97,7	76,8	75,8	79,9	82,7	85,9	71,2	79,4	68,5	62,0	65,5	71,3	74,2	69,7
- Transport et communication	38,8	59,5	39,8	52,8	49,1	49,8	54,4	51,4	67,6	73,4	66,7	70,2	73,4	80,8	80,0
- Transports	34,1	42,7	23,4	29,5	24,0	17,5	17,7	14,4	15,6	16,8	17,6	18,5	19,2	21,0	19,6
- Services de Postes, Télécommunication, Internet	4,7	16,8	16,4	23,3	25,2	32,4	36,7	36,9	52,0	56,6	49,2	51,7	54,2	59,8	60,4
- Banques et Assurances	24,8	38,9	55,0	65,1	69,4	78,7	85,1	85,9	98,2	100,0	102,8	111,6	122,7	150,6	170,7
- Hébergement, Restaurant et autres services marchands	180,0	151,7	160,3	130,6	131,2	133,9	136,2	138,0	124,9	114,0	108,7	111,9	114,1	119,3	71,6
- Administration publique	69,8	111,6	140,8	168,7	160,3	180,5	200,9	228,2	272,9	298,9	316,7	334,0	344,0	353,7	367,8
- Education	44,5	53,5	67,7	77,0	133,4	162,8	187,2	188,1	195,6	209,1	211,7	219,7	226,3	233,7	241,9
- Santé et action sociale	5,7	4,5	4,3	5,6	7,5	10,8	12,3	12,8	13,4	14,0	14,4	15,1	15,5	16,0	18,0
- Activités à caractère collectif ou personnel	11,5	36,5	53,1	55,0	58,2	47,9	26,7	33,0	47,1	54,4	45,6	45,9	59,4	61,6	57,0
- Services domestiques	9,3	8,5	7,7	7,1	5,3	5,4	5,1	4,8	4,7	5,4	4,6	4,6	4,6	4,8	4,8
- SIFIM	-35,5	-46,6	-55,7	-58,3	-81,7	-97,1	-92,5	-92,4	-119,5	-108,9	-111,8	-124,7	-149,9	-155,6	-161,7
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	1166,6	1211,1	1265,5	1311,6	1356,2	1397,6	1467,8	1534,7	1597,9	1607,1	1641,1	1699,3	1772,5	1855,4	1847,7
Impôts et Taxes	107,1	106,5	116,2	122,7	151,6	171,1	170,7	184,4	194,0	177,5	200,6	213,1	240,6	247,9	244,2
<b>PIB aux prix du marché</b>	1273,7	1317,6	1381,7	1434,4	1507,9	1568,7	1638,4	1719,1	1791,9	1784,6	1841,7	1912,4	2013,1	2103,3	2091,9

Source : MIFBPE, Cadrage macroéconomique 2021

Annexe 4 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Secteur primaire</b>	509,3	461,7	470,8	465,3	472,8	466,3	476,3	516,4	497,9	488,0	497,1	498,2	535,2	550,3	566,7
- Agriculture vivrière	418,9	398,7	408,8	408,6	387,1	398,9	404,2	465,7	442,2	427,4	431,8	431,5	462,8	486,2	498,3
- Agriculture d'exportation	40,9	19,3	29,3	13,9	32,8	14,3	19,3	16,6	18,4	21,3	17,6	20,4	21,9	17,9	19,9
- Café	36,0	13,9	22,5	4,8	23,7	5,7	9,8	2,6	3,2	4,9	4,2	6,5	7,1	2,8	5,0
- Thé	4,2	4,6	5,2	6,8	8,3	7,5	7,7	13,0	14,2	15,4	12,3	12,1	12,5	13,6	13,7
- Autres cultures d'exportation	0,8	0,8	1,5	2,3	0,8	1,1	1,8	1,0	1,0	1,0	1,1	1,8	2,4	1,5	1,2
- Forêt	8,9	9,2	7,2	6,2	10,7	11,3	10,2	11,2	11,9	13,4	12,2	13,7	14,3	14,0	14,7
- Elevage	35,3	32,1	22,4	33,7	38,5	38,6	39,0	20,2	22,4	22,5	31,6	28,5	31,9	28,1	29,5
- Pêche	5,2	2,5	3,1	3,0	3,7	3,2	3,6	2,6	3,0	3,4	3,8	4,1	4,2	4,1	4,3
<b>Secteur secondaire</b>	215,6	233,5	244,9	267,0	270,6	275,7	290,2	297,3	315,7	290,2	322,6	347,2	355,9	360,0	361,3
- Extraction	10,2	9,6	6,9	7,4	7,3	8,3	9,0	9,5	8,4	7,9	7,7	10,7	11,0	11,3	10,5
- Industries	152,8	157,8	165,7	168,4	173,9	178,0	183,5	187,5	211,9	192,3	220,8	238,6	242,4	243,7	244,8
- Industries agroalimentaires	105,9	110,2	119,9	125,4	128,3	129,3	131,6	134,5	155,7	143,1	168,4	186,7	191,4	192,5	193,4
- Industries Manufacturières	46,9	47,6	45,8	43,0	45,6	48,7	51,9	53,0	56,2	49,2	52,4	51,9	51,1	51,3	51,3
- Industries textiles	3,9	3,6	5,1	3,9	4,5	4,6	4,7	5,8	4,3	3,9	9,5	9,2	8,8	8,0	7,7
- Autres industries manufacturières	43,0	44,0	40,7	39,1	41,1	44,0	47,2	47,3	51,9	45,3	42,9	42,7	42,3	43,2	43,7
- Electricité, gaz et eau	8,6	12,4	12,7	11,1	8,1	6,3	7,3	7,7	7,9	7,5	7,7	9,1	9,5	9,2	9,5
- Construction	44,0	53,8	59,6	80,2	81,3	83,0	90,4	92,5	87,5	82,5	86,3	88,8	93,0	95,8	96,6
<b>Secteur tertiaire</b>	441,7	515,8	549,9	579,4	612,8	655,6	701,3	721,1	784,3	828,9	821,4	853,9	881,4	945,1	919,7
- Commerce	92,7	97,7	76,8	75,8	79,9	82,7	85,9	71,2	79,4	68,5	62,0	65,5	71,3	74,2	69,7
- Transport et communication	38,8	59,5	39,8	52,8	49,1	49,8	54,4	51,4	67,6	73,4	66,7	70,2	73,4	80,8	80,0
- Transports	34,1	42,7	23,4	29,5	24,0	17,5	17,7	14,4	15,6	16,8	17,6	18,5	19,2	21,0	19,6
- Services de Postes, Télécommunication, Internet	4,7	16,8	16,4	23,3	25,2	32,4	36,7	36,9	52,0	56,6	49,2	51,7	54,2	59,8	60,4
- Banques et Assurances	24,8	38,9	55,0	65,1	69,4	78,7	85,1	85,9	98,2	100,0	102,8	111,6	122,7	156,6	170,7
- Hébergement, Restaurant et autres services marchands	180,0	151,7	160,3	130,6	131,2	133,9	136,2	138,0	124,9	114,0	108,7	111,9	114,1	119,3	71,6
- Administration publique	69,8	111,6	140,8	168,7	160,3	180,5	200,9	228,2	272,9	298,9	316,7	334,0	344,0	353,7	367,8
- Education	44,5	53,5	67,7	77,0	133,4	162,8	187,2	188,1	195,6	209,1	211,7	219,7	226,3	233,7	241,9
- Santé et action sociale	5,7	4,5	4,3	5,6	7,5	10,8	12,3	12,8	13,4	14,0	14,4	15,1	15,5	16,0	18,0
- Activités à caractère collectif ou personnel	11,5	36,5	53,1	55,0	58,2	47,9	26,7	33,0	47,1	54,4	45,6	45,9	59,4	61,6	57,0
- Services domestiques	9,3	8,5	7,7	7,1	5,3	5,4	5,1	4,8	4,7	5,4	4,6	4,6	4,6	4,8	4,8
- SIFIM	-35,5	-46,6	-55,7	-58,3	-81,7	-97,1	-92,5	-92,4	-119,5	-108,9	-111,8	-124,7	-149,9	-155,6	-161,7
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	1166,6	1211,1	1265,5	1311,6	1356,2	1397,6	1467,8	1534,7	1597,9	1607,1	1641,1	1699,3	1772,5	1855,4	1847,7
Impôts et Taxes	107,1	106,5	116,2	122,7	151,6	171,1	170,7	184,4	194,0	177,5	200,6	213,1	240,6	247,9	244,2
<b>PIB aux prix du marché</b>	1273,7	1317,6	1381,7	1434,4	1507,9	1568,7	1638,4	1719,1	1791,9	1784,6	1841,7	1912,4	2103,1	2103,3	2091,9

Source : BRB

*Annexe 5 : Evolution des critères de convergence au Burundi*

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Taux inflation annuel (norme = 8%)	9,6	18,2	8,0	4,4	5,5	5,6	16,1	(2,6)	-0,7	7,5
2. Déficit budgétaire dons compris en % du PIB (norme = 3%)	3,0	3,6	2,9	4,1	8,0	5,9	4,3	4,5	4,3	8,8
3. Dette publique en % du PIB (norme = 50%)	33,7	34,1	31,8	31,0	39,8	42,5	43,2	46,6	52,5	58,4
4. Réserves de change en mois d'importations (norme = 4,5 mois)	4,0	4,0	4,2	4,1	2,0	1,5	1,7	1,0	1,5	1,1

**Source :** BRB

*Annexe 6 : Structure de la dette publique*

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Dette Intérieure (Mds de BIF)</b>	1 376,3	1 647,9	1 937,8	2 317,5	2 851,2
1. Bons et obligations du Trésor	584,7	829,8	1 106,8	1 497,6	1 817,3
2. Engagements envers la B.R.B.	752,3	787,2	772,1	746,5	894,7
3. Autres	39,3	30,9	58,9	73,4	139,3
<b>Dette extérieure (Mds de BIF)</b>	723,8	778,3	815,7	948,4	1 036,0
1. Dette directe	721,7	776,3	813,8	946,8	1 034,5
2. Dette indirecte	2 148,1	2 008,0	1 867,6	1 597,6	1 441,4
<b>DETTE PUBLIQUE GLOBALE (Mds de BIF)</b>	<b>2 100,2</b>	<b>2 426,1</b>	<b>2 753,5</b>	<b>3 265,9</b>	<b>3 887,2</b>
<b>DETTE PUBLIQUE EN % DU PIB</b>					
Dette intérieure	27,9	28,9	32,8	37,3	42,8
Dette extérieure	14,7	13,6	13,8	15,3	15,6
<b>Dette publique totale</b>	<b>42,5</b>	<b>43,2</b>	<b>46,6</b>	<b>52,5</b>	<b>58,4</b>
<b>PIB (Mds de BIF)</b>	<b>4 938,2</b>	<b>5 702,1</b>	<b>5 914,4</b>	<b>6 216,9</b>	<b>6 655,6</b>

*Source* : BRB